le franco albertain

Mercredi le 12 février 1975 Volume 8 Numéro 11 — 15 cents

Le sud de l'Alberta ne sera jamais plus le même

Pour une bonne douzaine de jours de grande fébrilité, la ville de Lethbridge et 15 localités environnantes seront les hôtes des Jeux d'hiver du Canada 1975.

Pour la première fois depuis l'instauration des Jeux du Canada à Québec, en 1967, ceux-ci se dérouleront non dans une seule municipalité, mais sur un territoire aussi vaste que celui de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Les jeux ont été inaugurés le 11 février, par le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau. Durant ces journées, plus de 2,500 athlètes de toutes les provinces et territoires s'affronteront dans quelque 16 disciplines athlétiques sous le soleil de l'Alberta méridional.

Aux compétitions individuelles s'ajouteront les épreuves par équipes formées d'athlètes des provinces ou des territoires qui tenteront de s'assurer le fanion des jeux. La coupe du Centenaire sera remise à l'équipe qui aura fait le plus de progrès depuis les derniers jeux.

Les coûts des Jeux du Canada sont partagés entre trois niveaux d'administration. Les frais d'immobilisation sont assumés à part égale par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Les coûts d'exploitation sont de responsabilité fédérale, mais la société locale des Jeux verse sa part grâce à un programme vigoureux de cueillette de fonds. Pour sa part, le gouvernement canadien versera $1,867,000 pour la réalisation des Jeux.



C'est la mascotte "Pharley Q. Pheasant" qui agit comme juge dans cette épreuve spéciale de patinage de vitesse mettant aux prises les concurrents de Calgary: Tim Comfort, Mike Hietman, Don Bumstead et Rod Warrender. Cette piste, construite pour les Jeux d'hiver du Canada est jugée la meilleure de sa catégorie au Canada.

Au cours des Jeux, une armée de bénévoles se partagera les tâches. Pour nombre d'entre eux, les jeux constituent le point culminant de deux années de planification et de préparation.

Les athlètes seront logés en grande partie dans trois écoles du centre de Lethbridge, lieu des épreuves finales, mais les skieurs seront cantonnés à Pincher Creek, à quelque 90 milles à l'ouest. Quant aux skieurs de saut, ils se rendront par avion à Devon, à 350 milles de Lethbridge, pour leurs deux journées d'épreuves.

De nombreuses épreuves préliminaires se tiendront dans plus d'une douzaine de municipalités du sud de l'Alberta: le basketball à Cardston, Magrath, Picture Butte et Raymond; le curling à Coaldale et Fort McLeod; le volleyball à Blairmore; l'haltérophilie à Bow Island; la boxe à Claresholm et le hockey dans la réserve indienne Blood, à Standoff.

La coordination devient très complexe pour assurer que les compétitions soient jugées, les résultats compilés et les données retransmises. Pas moins de 250 journalistes, de toutes les parties du Canada, seront sur place pour assurer la couverture des jeux.

La direction des jeux d'hiver du Canada 1975 a adopté la mascotte "Pharley Q. Pheasant", qui invite à partager l'hospitalité traditionnelle de l'Ouest. Les efforts des résidents n'auront pas été vains, puisqu'ils hériteront des installations dont un complexe sportif qui aura coûté plus de quatre millions de dollars, une nouvelle piscine, une des plus belle pistes extérieures du continent pour le patinage de vitesse, l'amélioration et l'équipement de plusieurs centres régionaux.

Plus important encore, l'esprit communautaire que les 115,000 Albertains du sud auront connu se sera transmis à tous les Canadiens pour qu'on profite des Jeux d'un océan à l'autre.

(Voir horaire des Jeux d'Hiver 1975 à CHFA et CBXFT en page 6)

L'ACFA rencontrera bientôt le gouvernement provincial

Courrier de deuxième classe

Adresse:

EDMONTON (GL) - Brisant pratiquement avec la tradition, le dernier Conseil général de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, qui s'est tenu au Château Lacombe samedi dernier, s'est déroulé rondement, sans anicroches, sans pertes de temps.

L'ordre du jour comprenait certes des points importants, mais chacun de ces points a été abordé méthodiquement et les quelque trente-cinq participants venus de tous les coins de la province semblaient déterminés à faire avancer les choses.

Consultation

Au cours de l'avant-midi, Me Louis A. Desrochers a fait un rapport du Comité de la Radio, comité qui sera prochainement dissous du fait que le poste CHFA est passé aux mains de Radio-Canada en avril 1974. Ce comité a en mains certains revenus dont il faudra disposer prochainement. Le terrain de Beaumont sur lequel sont installées les tours de CHFA devra aussi être liquidé dans un avenir plus ou moins éloigné. Les revenus qu'engendrera la vente de ce terrain seront d'une importance capitale pour les futures de l'A.C.F.A. Tous les membres seront invités à se prononcer sur cette question dans leurs régions respectives et aussi à l'assemblée annuelle dont la date a été fixée au 15 mars, et qui se tiendra également au Château Lacombe.

Rencontre avec le Cabinet

L'A.C.F.A. rencontrera prochainement le cabinet provincial. Le mémoire qui sera présenté à cette occasion a été discuté dans ses grandes lignes. Il contient des points importants qui touchent de fort près toute la francophonie albertaine. LE FRANCO communiquera le contenu de ce mémoire dès que sa rédaction définitive sera terminée.

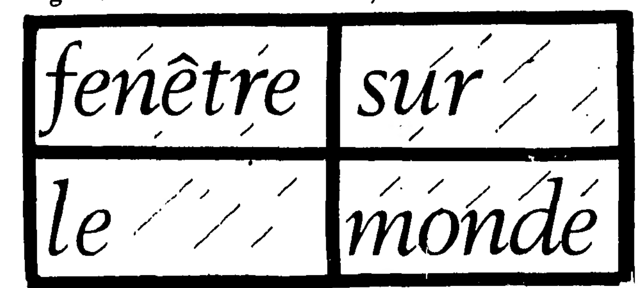
Elections

On sait aussi que le président général de l'A.C.F.A., M. François McMahon, terminera au mois de mars son terme de deux ans. Les personnes intéressées à briguer les suffrages pour ce poste important peuvent le faire immédiatement en s'adressant au secrétariat de l'A.C.F.A. Mais au cas où personne ne présente sa candidature, un comité doit faire les démarches nécessaires pour trouver un ou plusieurs candidats. Ce comité a été formé samedi dernier et il est composé de Me Louis A. Desrochers, de M. François McMahon, de M. Jean Durant et de M. Fernando Girard. Cette élection aura lieu lors de l'assemblée annuelle le mois prochain.

Changements aux Statuts et Règlements

A cette même réunion annuelle, les personnes présentes seront appelées à voter sur certains changements des Statuts et Règlements. Il sera proposé, entre autres choses, qu'on remette au Conseil général le pouvoir de faire de tels changements lorsque la chose semblera nécessaire pour assurer une plus grande efficacité.

Bref, si ce Conseil général avait relativement peu de pain sur la planche, l'ordre du jour comprenait néanmoins des points d'une extrême importance, et ces points ont été abordés de façon positive et efficace. Les participants se doivent d'être félicités.



LE CRIME AUGMENTE À ST-PAUL

Selon un rapport que le conseiller Paul-Emile Boisvert a présenté au Conseil de ville, il y aurait lieu d'ajouter à St-Paul un sixième officier de la gendarmerie royale en raison de l'augmentation des crimes qui se commettent dans cette région. Bien que le conseiller Boisvert n'ait pas été en mesure d'appuyer son assertion de chiffres ou de pourcentage, le conseil municipal a reconnu que ce besoin d'un officier additionnel était évident.

DES ANCIENS JEUNES OBLATS

ROME - Le bulletin d'information des Missionnaires Oblats (livraison du 1er février) mentionne les dix Oblats dont la date des premiers voeux est la plus ancienne. En tête de liste, il y a le Père Jean-Baptiste Beys, ancien provincial de l'Alberta-Saskatchewan. Le Père Beys est né en 1875, a fait ses premiers voeux en 1895 et a été ordonné prêtre en 1900. Trois autres Oblats de l'Alberta figurent sur cette vénérable liste. Il s'agit du Père Emile Pascal qui est né en 1878 et dont les premiers voeux remontent à 1899; du Père Ludovic Larose, né en 1880 et qui a fait sa première oblation en 1902; et enfin le plus jeune des trois, le Frère Henri Guibert qui est né en 1885 et dont les premiers voeux remontent à 1,903. Ces trois Oblats sont á St-Albert. Le Père Beys est en France depuis plusieurs années.

UN FOU RIRE DÉSARMANT

TEL AVIV (AFP) - Un bijoutier de Tel Aviv a fait échouer une tentative de hold-up dans sa boutique le 3 février dernier en désarmant son agresseur d'une crise de fou rire. Voyant entrer dans son magasin un malfaiteur le visage recouvert d'un bas qui lui demandait d'ouvrir le coffre-fort et de lui remettre tous ses bijoux, le bijoutier, M. Meir Mieriovich, 65 ans, éclata de rire en disant à son agresseur qu'il était trop tôt pour se déguiser. L'hilarité du bijoutier et d'un client qui se trouvait dans la boutique redoubla lorsque le bandit, déconcerté par cette attitude, brandit un pistolet. Le gangster fut alors pris à son tour de fou rire et quitta la bijouterie sans rien emporter.

LA PISCINE DE SAINT-PAUL S'EN VIENT

SAINT-PAUL - Le comité chargé de ramasser des fonds pour la piscine de Saint-Paul a recueilli à date la somme de $63,000.00. Encore la semaine dernière, deux dons importants ont été faits. Le ST. PAUL JOURNAL rapporte en effet (photos à l'appui) que la Jeune Chambre de Commerce a remis un chèque de $500, par les mains de son président, M. Marc Van Brabant, et que le nouveau gérant de la Banque Canadienne Impériale de Commerce y est aussi allé de sa contribution de $500.

LE BILINGUISME À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le 4 février dernier, l'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings), prêtant à M. John Turner l'ambition de devenir Premier Ministre du Canada a posé à M. Trudeau la question suivante:

Hon. George Hees: **Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au Premier ministre. Puisqu'il a récemment déclaré qu'il n'envisageait pas de quitter Ottawa avant que le programme de bilinguisme ne soit un succès total au Canada et que cette déclaration a été très traumatisante pour le ministre des Finances...**

Des voix: **Oh, oh!**

M. Hees: **... le premier ministre pourrait-il nous dire un peu plus clairement à quel point ce succès total doit être total afin que le ministre des Finances puisse retrouver le sommeil?**

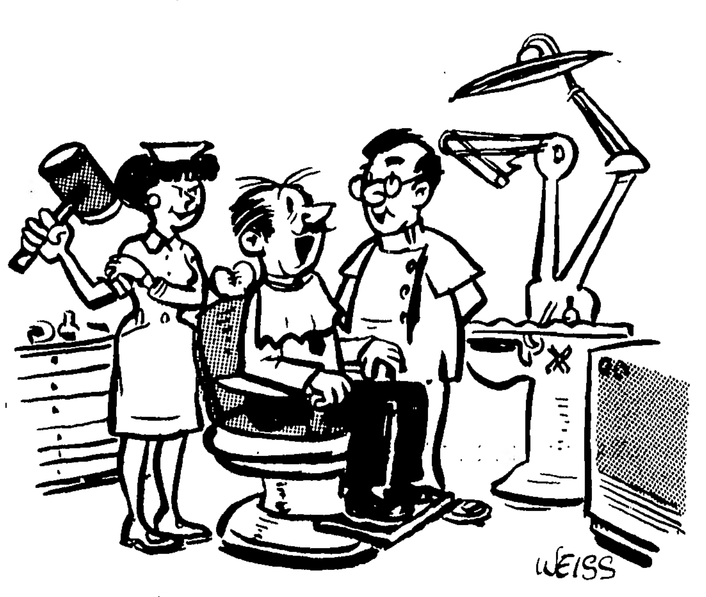
M. Trudeau: **Monsieur le président, tous les députés connaissent l'excellence du bilinguisme du ministre des Finances, et s'il est vrai qu'il a été quelque peu traumatisé - ce dont je ne sais rien - par ma déclaration, c'est sans doute parce que le député de Prince Edward-Hastings est très lent dans ses propres progrès.**

LES ANGLAIS SONT PAS VITE...

EDMONTON - Au dernier Conseil général de l'A.C.F.A., au Château Lacombe samedi dernier, on discutait un projet de mémoire qui doit être présenté au cabinet provincial prochainement. Ce mémoire affirmait à un endroit que les premières années de la vie sont les plus propices à l'apprentissage d'une langue. "Cette affirmation n'est pas nécessairement vraie, de dire le Dr Roger Motut. Une étude faite récemment en Angleterre a démontré que les petits Anglais peuvent apprendre le français aussi bien à 10 ans qu'à 2 ans..." - "Cela ne peut prouver que les Anglais n'apprennent pas plus vite à 10 ans qu'à 2 ans", répondit Me Hervé Durocher... "Oui, de rétorquer le Dr Motut, mais il faut dire que quand ils l'apprennent, ils l'apprennent bien..."

LADY PARKER OFFRE SES POUMONS

LONDRES (AFP) - Une aristocrate anglaise, Lady Parker, est prête à sacrifier ses poumons et à se faire cobaye de laboratoire par amour des animaux. Lady Parker a été horrifiée, dit-elle, par des photographies parues dans la presse et montrant des chiens de laboratoires que l'on force à aspirer quotidiennement la fumée de 30 cigarettes pour tester les effets cancérigènes du tabac. Lady Parker a proposé à la firme chimique de remplacer les malheureux animaux et de fumer autant de cigarettes qu'il sera nécessaire. Lady Parker a d'autant plus de mérite à proposer ses services qu'elle ne fume jamais.



"Docteur, employez-vous du gas ou de la novocaine?"

Dates à retenir

février 1975

						1 Le Théâtre Français d'Edmonton présente BOUSILLE ET LES JUSTES
2 BOUSILLE ET LES JUSTES 14.30	3 Réunion du Conseil Administratif Scout	4 Réunion de la F.F.C.F. Souper-conférence du club RICHELIEU d'Edmonton Coral Inn	5	6 Long métrage au Collège Saint-Jean L'INVITEE 19h.30 *Entrée gratuite*	7 BOUSILLE ET LES JUSTES 20h.30 Réunion des Jaycees francophones "Party Room" McDonald Place 20h.00	8 BOUSILLE ET LES JUSTES 20h.30 Soirée dansante à St-Isidore 8h.30
9 BOUSILLE ET LES JUSTES 14h.30	10	11 Longs métrages au Collège St-Jean: "Le Nord", "Village arctique" "Arctique, voie ouverte" 7h.30 *Entrée gratuite*	12	13	14	15 Rallye francophone d'Edmonton Danse de St-Valentin au Collège St-Jean Film à St-Isidore 8h.00
16 Assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton SCOUTS Messe - Communion Déjeuner 12h00 Paroisse Ste Anne	17	18 Films au Collège Saint-Jean ESQUIMAUX 7h.30 *Entrée gratuite*	19 Film à Calgary LES AVENTURES DE RABBI JACOB à l'Université 17h.00 *Entrée gratuite*	20 Long métrage au Collège Saint-Jean LOLA 19h.30 *Entrée gratuite*	21 Séminar en développement économique à Saskatoon	22
23 Concert des MONTECHOS 20h00 St-Joachim	24	25 Courts métrages au Collège St-Jean présentant la diversité des payages du Nord canadien. 7h.30 *Entrée gratuite*	26	27 Long métrage au Collège Saint-Jean JEU DE MASSACRE 19h.30 *Entrée gratuite*	28	1 Mars CONCERT des CHANTAMIS Edmonton Inn 20h.30

Assemblée annuelle de Francalta

EDMONTON - C'est le 28 février prochain que se tiendra la troisième réunion annuelle de la Caisse Francalta. Cette assemblée aura lieu à la cafétéria du Collège Saint-Jean et débutera à 8h.00 p.m.

En plus de la réunion d'affaires qui comprendra entre autres les rapports des comités, la présentation d'un bilan et les élections, un goûter chaud sera servi et il sera suivi d'un partie récréative. Trois prix en argent seront tirés, soit $75, $50, et $25.

Tous les membres de Francalta ont déjà été convoqués par lettre à cette importante réunion, mais le grand public est également invité, même si on n'est pas membre de la Caisse.

Donnelly

En raison de la grande distance qui sépare la région de Rivière-la Paix d'Edmonton, la direction de Francalta a cru bon de tenir une réunion d'information à la salle paroissiale de Donnelly, le samedi soir, le 22 février à 8h.00 p.m.

Il va de soi que les membres de Francalta de Rivière-la-Paix sont néanmoins les bienvenus à la réunion annuelle d'Edmonton qui aura lieu la semaine suivante. Le programme de la réunion de Donnelly sera sensiblement le même que celui d'Edmonton sauf qu'au lieu de procéder à l'élection des officiers, on nommera des représentants qui se rendront à Edmonton pour la réunion annuelle. Tous les membres de la Caisse et leurs amis sont cordialement invités à cette rencontre.

Semaine Scoute

Dimanche le 16 février 1975, il y aura à la paroisse Ste-Anne (Centre Régional des Soeurs Grises - 9810, 165 rue) une messe spéciale à midi pour marquer la "Semaine Scoute". La messe sera célébrée par le Rév. Père André Mercure, o.m.i., aumônier provincial. On demande à tous les scouts: pionniers, éclaireurs, louveteaux, d'y assister en uniformes. Après la messe, il y aura un "déjeuner-communion" au Mayfield Inn (109 avenue et 165e rue - Mayfield Road).

DÉCÈS

Souvenez-vous dans vos prières de l'âme de Mme Madeleine Godin, de Westrose, Alberta, décédée à l'âge de 66 ans. Elle laisse dans le deuil douze enfants; un frère, Albert; une soeur, Mme Robert Godin de Westrose.

Il reste quatre places

Huit personnes ont déjà réservé leur place pour participer au séminar en développement économique qui est organisé par le Conseil Canadien de la Coopération et qui aura lieu à Saskatoon les 21, 22 et 23 février prochains.

Le sujet qui sera traité et discuté cette année est "La communication", sujet qui avait d'ailleurs été le thème du congrès annuel de 1974, comme on s'en souviendra. Ce congrès avait eu lieu ici même à Edmonton.

La session de Saskatoon se tiendra au Co-op College (141 - 105e rue) et débutera à 9h. le vendredi matin pour se terminer le dimanche à 12h.30.

L'Alberta ayant droit à douze candidats, il reste quatre places pour les personnes qui seraient intéressées à participer à cette session. Tous les frais sont assumés par le Conseil Canadien de la Coopération, sauf les frais d'inscription ($20.00) qui sont à la charge du participant ou de l'organisme qu'il représente.

Il suffit de s'adresser au président du Conseil Albertain de la Coopération, M. Fernando Girard qu'on peut rejoindre à son bureau: 11217, avenue Jasper. Tel.: 482-4811. Nos lecteurs des autres provinces peuvent s'adresser à leur association canadienne-française respective, soit la S.F.M. au Manitoba, l'A.C.F.C. en Saskatchewan ou la F.C.F.C., en Colombie-britannique.

Fédégramme

La réunion inter-provinciale de la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises a eu lieu à Ottawa les 24, 25 et 26 janvier, 1975. Ces trois jours furent bien enrichissants. L'ordre du jour consistait en des rapports de budget, d'activités de l'année internationale de la femme, d'étude de constitution, d'ateliers possibles, d'expansion et de la préparation du Congrès en avril.

Le thème du congrès cette année sera "Famille et Société".

Les régions étaient bien représentées, il y en avait de Windsor, Rockland, Timmins, Rouyn-Noranda, Sudbury, Zenon Park, Gravelbourg et bien d'autres.

Nos invités, Monsieur Bédard du secrétariat d'Etat et les deux dames du Nouveau-Brunswick ont observé un groupe de francophones au travail.

La section Jean Patoine vous invite de nouveau à participer au "PROJET BIOGRAPHIE". Votre collaboration est essentielle pour réussir. Pour plus de renseignement veuillez écrire à:

Projet Biographie
6704-93 avenue
Edmonton, Alberta T6B 0W5

Les heureux gagnants pour le "Bingo Téléphone" de janvier ont été: Mme Anna Fuller, Peggy Klakowich, Sandra Foster, Mme A. Dusseault, Sharon Smith, Thérese Thauvette, Carmen Melmilnok, Maria Vaugeois.

Section Jean Patoine
(F.F.C.F.)
Thérèse Tannas

Errata

L'Exécutif du Choeur à Coeur s'excuse des erreurs suivantes qui se sont glissées dans le FRANCO de la semaine dernière: Il fallait lire, en effet, **la chorale de Rivière-la-Paix**, et non de Falher. Par ailleurs, l'inscription est de $4.00 au lieu de $3.00



"Il est toujours désagréable de voir qu'un individu que nous considérons comme inférieur, aime ou déteste les mêmes choses que nous et que, il devient pareil à nous. (Maxime Gorki, 1868-1936).

La dernière semaine de février et la première semaine de mars, la compagnie BBM (Bureau of Broadcast Measurement) effectuera des sonsages pour déterminer les "cotes" d'écoute des différents postes de radio et de télévision de la province. Plusieurs auditeurs recevront dans le courrier une brochure qu'ils devront remplir et retourner. Il n'est pas permis de dévoiler des chiffres maintenant, mais je peux dire que la population francophone de la province a bien répondu au dernier sonsage, et c'est tout en son honneur. Sachez qu'on obtiendra beaucoup plus des gouvernements ou de la Société en cause, si on s'intéresse aux media que nous possédons déjà...

Chapeau à la station CFRN-TV et aux Albertains qui ont fait le grand succès de "TELERAMA" la semaine dernière. Plus d'un demi-million de dollars ont été recueillis pour aider à la construction d'un centre pour handicapés physiques de la province. Une personnalité radiophonique invitée à participer à cette grande émission a déclaré (et ce, à 11h. dimanche matin alors que le montant total avait atteint $180,000): "Vous savez, dit-elle, les gens du Manitoba on recueilli un quart de million de dollars pour la construction d'un centre similaire pour leur province. Serait-il trop demander aux Albertains d'en faire autant?" Et ben oui! les gens de notre province ont répondu généreusement à l'appel... la cause en valait la peine.

Une étoile a commencé à briller... Gabrielle Bugeaud, originaire de la plus belle région du monde, vient de lancer son premier disque 45 tours, et d'après les rumeurs qui circulent, la vente va très bien dans l'Est du pays. Comme le dit si bien la chanson, "Ce n'est pas fini, ce n'est qu'un début..." Félicitations à Gaby et merci à ceux qui ont travaillé dans l'ombre... Mme France Levasseur-Ouimet, Réginald Bigras et bien entendu Horst Schmid...

"Bousille et les Justes" de G. Gélinas. La dernière représentation s'est avérée un véritable succès... Ce n'était pas parfait, mais ça s'avalait bien. Je laisserai à ceux qui sont critiques de faire leur travail (à César ce qui appartient à César...). mais je voudrais souligner un point: celui de l'auditoire... Est-ce qu'en tant que spectateur, celui qui a déboursé $2.25 a le même droit de déranger celui qui a payé le même montant mais qui est venu pour écouter attentivement? Lors de la représentation de dimanche dernier, j'ai eu la malchance de me trouver entre deux groupes de jeunes. D'un côté, on n'a cessé de chuchoter et de parler, et de l'autre, de manger des friandises en sapant comme des petits cochons de lait... C'est beau d'envoyer vos enfants au théâtre, mais il faudrait peut-être au préalable leur donner une leçon de savoir-vivre. On n'assiste pas au théâtre comme à une foire, et si l'on se donne la peine d'assister, ce qui est très louable en soi, qu'on ait la délicatesse de respecter non seulement les comédiens, mais les autres qui veulent tirer profit de l'expérience.

Bienvenue à la toute dernière de la famille CHFA, Diane Girard, journaliste. Pas moyen de la confondre pour Louis Cyr... d'ailleurs on ne lui demandera jamais de faire des tours de force... seulement de soulever des montagnes! Après un court séjour en Abitibi, Diane a préféré cet autre pays de colonisation qu'est le nôtre. Elle ne perdra pas son temps!

éditorial

"Aucune vie n'est possible sans partage"



Comment recueillir un milliard de dollars en une semaine? La chose peut être relativement facile si vous possédez un terrain dont on peut extraire 125,000 barils d'huile synthétique par jour, et si vous avez l'assurance par ailleurs que ce même terrain recèle un potentiel de quelque cinq cents milliards de barils...

Le problème cependant est d'arracher au sol cette richesse. Telle est, en bien peu de mots l'histoire de Syncrude. Quatre importantes compagnies d'huile, soit l'Imperial Oil, la Cities Service, l'Atlantic Richfield et la Gulf Oil avaient investi à cet effet la somme de 1 milliard de dollars. De septembre 1973 à novembre 1974, le projet alla de l'avant et on prévoyait le mener à terme, tel que prévu, pour la fin de 1978.

Or au printemps de l'an dernier, inquiet de l'escalade des prix et de l'inflation, le consortium - ou le groupe de Syncrude - fit faire un nouvel estimé des coûts qu'allait encourir ce projet jusqu'à ce qu'il fût prêt à entrer en opération. Le résultat de cette étude fit l'effet d'une bombe. Le projet n'allait plus coûter un milliard mais deux milliards de dollars. Sur les entrefaites, une des compagnies, l'Atlantic Richfield, se désistait, pratiquement sans préavis, emportant avec elle sa contribution au projet, soit 30 pour 100 des intérêts.

Une décision rapide s'imposait donc: on bien on trouverait un milliard de dollars, ou bien on abandonnerait le projet. Et une date limite fut fixée: le 31 janvier 1975.

Investir dans un tel projet qui devenait si dispendieux comportait certes des risques; l'abandonner d'autre part, pouvait sembler impensable à la majorité des Albertains; et puis on avait déjà tellement investi dans cette entreprise; par ailleurs, comment concevoir qu'on puisse laisser en terre cette indispensable énergie dont on annonçait, il y a à peine quelques mois, la pénurie à brève échéance?

"Il nous a semblé, déclarait le premier ministre Lougheed en Chambre le 4 février dernier, que ce projet était important, non seulement pour l'Alberta, mais pour le Canada, et d'une façon particulière pour le Canada central, puisqu'il pouvait assurer pour l'avenir un approvisionnement d'huile de grande valeur". C'est ainsi qu'il s'était mis en rapport avec le gouvernement fédéral et les neuf autres gouvernements provinciaux pour inviter leur participation selon les conditions toutefois que la province avait établies en 1973.

Le 4 février dernier donc, à Winnipeg, le milliard était trouvé et il venait d'Ottawa, de Toronto et d'Edmonton.

Les négociations - qui se sont déroulées à huis-clos - ne semblent pas avoir été faciles. Et elles ont d'ailleurs duré plus longtemps que prévu.

M. Lougheed entendait demeurer maître de la situation et donner sa réponse en "son"temps à lui. Or il a dû faire accélérer les recherches et les évaluations qu'il avait fait faire pour rencontrer la date limite fixée par le Consortium.

L'Ontario pour sa part, a complètement changé son fusil d'épaule en investissant 100 millions de dollars. *"De simple consommatrice qui cherchait à obtenir de l'huile à meilleur marché possible, faisait remarquer l'EDMONTON JOURNAL, elle est devenue une partenaire intéressée à assurer des approvisionnements d'huile pour l'avenir".*

D'autre part, Ottawa a dû céder sur deux points: Syncrude pourra vendre son baril d'huile au prix du marché international quand viendra le temps, et non plus seulement à $6.50 ; et par ailleurs Syncrude pourra déduire de l'impôt sur le revenu certains paiements qui seront versés au gouvernement de l'Alberta, contrairement aux prévisions du budget Turner de novembre dernier, budget qui avait tant irrité M. Lougheed.

Bref, il semble bien que les compa gnies d'huile ont tenu le haut du pav durant tout le temps des négociation et les gouvernements ont dû mettr pas mal d'eau dans leur vin, ce qui commencé à provoquer toutes sorte de réactions dont la principale es probablement l'exemption d'impô que les autres compagnies ne tarde ront pas à demander elles aussi et qu'i ne sera pas facile de refuser.

Mais on peut dire, somme toute que l'affaire s'est réglée de façor heureuse pour tout le monde, nor seulement en termes de ressource énergétiques, mais aussi politique ment.

Par exemple, ces événements auront permis à l'Alberta de se faire connaître davantage dans le reste du Canada, non plus seulement par ses montagnes Rocheuses et ses parcs nationaux, mais aussi par ses richesses naturelles, nécessaires au reste du pays; et aussi par les hommes politiques qui veillent sur ses intérêts.

Par ailleurs, les relations Edmonton-Ottawa semblent s'être nettement améliorées, et surtout les relations Est-Ouest. Si. M. Lougheed était apparu en novembre dernier comme un "provincialiste" étroit et intransigeant dont les intérêts se limitaient à l'Alberta uniquement, il projette aujourd'hui l'image d'un Canadien soucieux de l'ensemble du pays. Car il ne faut pas oublier que l'Alberta seule aurait pu se passer pendant très longtemps de l'huile des sables bitumineux de l'Athabasca.

Dans son message du Jour de l'An, le Premier Ministre du Canada ne disait-il pas: *"Aucune vie n'est possible sans partage... Et les nouveaux partages que les circonstances vont nous obliger à effectuer entre nous ne seront pas aisés; mais je sais que nous serons à la hauteur d'une situation qui est celle du pays, c'est-à-dire de celle de chacun d'entre nous..."*

C'est ce qui s'est passé mardi dernier, le 4 février 1975.

Guy Lacombe

opinions libres

"Sam'dit rien"

Monsieur le rédacteur,

Quelqu'un pourrait-il me dire pourquoi l'émission "Sam'dit rien" animée par M. André Roy a été rayée de l'horaire de CHFA? Se pourrait-il que la direction de notre poste francophone nous cache quelque chose? Aurait-elle peur de communiquer avec ses auditeurs?

Comme directeur d'une école bilingue, et en collaboration avec mes dévoués professeurs, j'avais fortement encouragé mes jeunes étudiants à écouter le poste CHFA. Or le seul et unique programme qu'ils ont apprécié était celui du samedi matin "Sam'dit rien". Aussi nous avons tous été très déçus, professeurs autant qu'élèves, lorsque cette émission est disparue des ondes.

Dois-je dire que l'animation de ce programme par M. André Roy répondait à un besoin de toute la population francophone, surtout des jeunes? Pourquoi? Tout simplement parce qu'il y avait de la vie dans ce programme; de plus l'animateur savait quelle sorte de musique populaire plait aux jeunes. En outre, il se faisait un plaisir de parler d'événements locaux ou provinciaux, de personnes ou de groupes de personnes actifs dans nos milieux francophones. Par son humour spécial, il savait garder notre attention, et nous demeurions à l'écoute de CHFA. Quelque chose que les autres programmes ne réussissent pas à faire.

En plus, j'étais fier de voir mes enfants, âgés de 13 et 11 ans, synthoniser CHFA tous les samedis matins. Depuis que ce programme n'existe plus, ni eux ni leurs amis n'écoutent CHFA. C'est vraiment regrettable et fâchant!

Est-il trop tard pour que M. Roy revienne à CHFA? A qui faudrait-il s'adresser? A Edmonton, à Montréal ou même à Ottawa? Je trouve qu'il est nécessaire que nous fassions quelque chose si nous voulons que nos jeunes en viennent à aimer entendre et parler le français.

Jules Lacoursière

(SUITE A LA PAGE 5)

Le Franco

Hebdo du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Louise Chartrand
Composition: Lucie Gaulin

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

ABONNEMENT: $7.50 par année; $13 pour deux ans. Etats-Unis: $9; autres pays étrangers: $10 par année

Courrier de 2e classe, enregistrement No 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

Qui a dit ça ?...

"La République pour moi, c'est le régime qui protège le mieux les droits de l'individu, les droits de l'homme, et qui, en même temps, le forme le mieux aussi (...) On pourrait, bien évidemment, donner des définitions de doctrine de la République. Je la vois surtout sociale, c'est-à-dire égalitaire, fraternelle, faisant effort pour que l'être humain puisse vivre dans le bonheur politique, le bonheur social et le bonheur civique". *(M. Monnerville, ancien président du Sénat français, LE MONDE, 8 janvier 1975).*

"Depuis que les media de communication ont chanté à tout le monde que chacun était libre de donner son opinion, il se rencontre une quantité énorme de gens qui se croient forcés de s'en faire une. Ils s'aliènent ainsi cette liberté qu'ils avaient jusque là de ne rien dire". *(Albert Brie, LE DEVOIR, 27 janvier 1975).*

"L'amitié s'offre comme un service qui ne sera jamais rendu. L'amour se donne comme une parole qui ne sera jamais reprise et la liberté s'arrache comme une rose quel que soit le chemin des épines. C'est probablement pour cela que les hommes s'entretuent amicalement, s'aiment à regret et restent prisonniers dans la crainte d'avoir, un jour, la main égratignée. C'est probablement pour cela..." *(Gérard Berthin, LE TRAVAILLEUR, 11 janvier 1975).*

"Dans les conditions nouvelles d'aujourd'hui, où l'immigration obéit de plus en plus à des tendances planétaires, rêver pour le Canada d'immigrants qui viendraient surtout des "vieux pays" avec qui on partage une communauté de culture, ce serait se bercer d'illusion et se nourrir d'un égoïsme étroit". *(Claude Ryan, LE DEVOIR, 4 février 1975).*

OPINIONS LIBRES

(SUITE DE LA PAGE 4)

200,000 francophones sans TV française

Vancouver, le 13 janvier 1975.

M. Serge Laprade,
Emission "Le travail à la chaîne",
Société Radio-Canada.

De passage à Montréal pour des réunions, j'ai eu l'occasion d'écouter, en partie, l'émission que vous animez "Le travail à la chaîne". Si votre émission est agréable à regarder et à écouter, j'ai été, malgré tout, très surpris de votre annonce concernant l'adresse à laquelle les personnes hors Québec peuvent vous écrire.

En donnant cette adresse, j'ai eu l'extrême surprise de vous entendre dire à vos spectateurs et téléspectateurs que cette adresse était valable pour tous les gens hors Québec d'un océan à l'autre.

Etant de Vancouver, j'aimerais vous faire savoir que nous n'avons pas en Colombie-Britannique la joie de capter les émissions du réseau de Radio-Canada. C'est une joie que votre Société nous réserve pour la fin de 1975 (avec un peu de chance) et cela en U.H.F. Alors, même en 1975 ou 1976 et en pratique, très très peu de gens vous écouteront car, avec nos montagnes, la T.V. U.H.F. ne va pas loin ici. Sans compter qu'il faut un appareil de télévision neuf pour recevoir l'U.H.F.

Je serais très heureux si vous pouviez rectifier votre annonce et faire savoir à vos téléspectateurs que le réseau de T.V. en français dans l'ouest n'est reçu qu'à Winnipeg, Edmonton et par le cable à Calgary. Cela laisse dans "l'obscurité" la Saskatchewan et la Colombie-Britannique avec 200,000 francophones.

J'espère que vous comprenez cette lettre et ma demande. Si nous désirons avoir l'appui des gens du Québec, il faut leur faire savoir la vérité et non leur donner l'impression que tout est en rose pour nous hors Québec.

Jean Riou,
directeur général,
La Fédération des Franco-Colombiens

(Le Devoir, 25 janvier 1975)

La mort et le mors ... au dent

On ne meurt pas, on se tue.

On a déjà annoncé les élections, et y a-t-il de quoi de plus plat (on prononce le "t") que les élections de l'ACFA? Mortifiant, mourant quoi!

Mornes plaines... morne ACFA!

Voyons, ce n'est pas une façon de faire de la politique, ça: attendre à la dernière minute! La politique exige qu'on "prenne le mors au dent", qu'on s'articule jusqu'à s'égosiller, et surtout... qu'on s'amuse! Cette ACFA "qu'à rise don' d'elle, avant qu'à rise des autres! "

Une certaine "persona non grata" a déjà fait ça, dans "La Fouère", parce qu'elle ne se trouvait d'autres débouchés: les candidates(ats) qui se veulent de la matière brute, pourront s'en trouver là.

Y a-t-il un(e) "joualonais(e)" qui veut se "prendre le mors au dent"... de la région de Rivière-la-Paix, par exemple, puisqu'on s'est déjà fait représenter de Calgary et de St-Paul - Bonnyville?

L'ACFA... c'est vous tous!

Voilà... correction faite, et... matière brute, quoi!

Avec tout ce qui se passe à Rivière-la-Paix, j'ai l'impression qu'on pourrait nous en montrer!

B.J. Tremblay

On demande

JEUNE BILINGUE DEMANDÉ (homme ou femme) pour travail d'emballage, de reliure, etc. Emploi permanent. S'adresser au gérant de l'Imprimerie La Survivance, 10010 - 109e rue Tél.: 422-4702

CHFA et CBXFT vous apportent

Les Jeux d'hiver du Canada

La Radio et la Télévision de Radio-Canada accordent une importance bien spéciale aux Jeux d'Hiver du Canada qui se déroulent présentement à Lethbridge. Les commentateurs sportifs de Radio-Canada, PIERRE DUFAULT, BENOIT PARISEAU et ANDRÉ ROY seront sur les lieux et en studio durant toute la durée des compétitions pour décrire et commenter les Jeux d'Hiver du Canada. Voici l'horaire de diffusion de ces différentes émissions spéciales:

● CHFA 680

JEUDI 13 février
16h.34 à 16h.39

VENDREDI 14 février
16h.34 à 16h.39

DIMANCHE 16 février
12h.00 à 16h.00

LUNDI 17 février
16h.34 à 16h.39

MARDI 18 février
16h.34 à 16h.39

JEUDI 20 février
16h.34 à 16h.39

VENDREDI 21 février
16h.34 à 16h.39

DIMANCHE 23 février
12h.00 à 16h.00

● CBXFT, canal 11

JEUDI 13 février
23h.00 à 23h.15

VENDREDI 14 février
23h.00 à 23h.15

SAMEDI 15 février
13h.30 à 15h.00

DIMANCHE 16 février
13h.00 à 15h.00

LUNDI 17 février
23h.00 à 23h.15

MARDI 18 février
23h.00 à 23h.15

MERCREDI 19 février
18h.00 à 19h.00
et 23h.00 à 23h.15

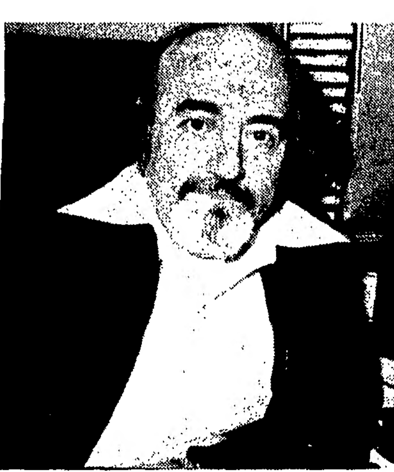
JEUDI 20 février
23h.00 à 23h.15

VENDREDI 21 février
23h.00 à 23h.15

SAMEDI 22 février
13h.00 à 15h.00

DIMANCHE 23 février
12h.00 à 14h.00

Pierre Dufault



Benoît Pariseau



André Roy

L'épargne est-elle plus importante que la production et la consommation?

Question: *Depuis quelques années, on se pose beaucoup de questions sur l'orientation du mouvement coopératif et on se demande en particulier pourquoi on a insisté plus sur l'épargne et sur le crédit que sur les domaines aussi importants que la production et la consommation?*

M. Rouleau: Evidemment, il y a des phénomènes historiques qui peuvent expliquer cela. Dans d'autres pays, le mouvement coopératif s'est développé au point de départ dans le secteur de la consommation et de la production. Au Canada, c'a été la coopérative d'épargne et de crédit. Le principe de la coopération, c'est de répondre d'abord aux besoins de la population. Or quand on remonte aux années 1900, on constate qu'il y avait beaucoup d'usuriers - qui sont peut-être devenus institutionnels aujourd'hui. Probablement qu'Alphonse Desjardins a perçu à ce moment-là un problème à caractère social très important.

(D'après une entrevue avec M. Alfred Rouleau, président de la Fédération du Québec des Caisses populaires - Emission "Présent à l'écoute" - Radio-Canada)

FRANCALTA

EDMONTON 482-4811 | FALHER 837-2442 | DONNELLY 925-3751 | ST-ISIDORE 624-8190

Les Montéchos et la chorale du CUSJ présentent un

Concert Spirituel

Dimanche, le 23 février à 8h.00 p.m. à l'église St-Joachim

Vous entendrez de la musique de Josquin des Prés, Palestrina, Van Berchem, Aichinger, M. de la Lande, Handel et Bach



OEUVRE MAJEURE D'HENRICH SCHÜLTZ:

MAGNIFICAT

pour solistes, deux choeurs et orchestre

Solistes:
Carmen Tellier-Bourret, soprano
Barbara Prowse, alto
Paul Lorieau, ténor
Lucien Lorieau, basse

Entrée libre
(aucun billet ne sera vendu)

Direction musicale
Albert La France

Ah oui! C'est samedi prochain le rallye francophone

10819 - 71e avenue

Suzanne BUGEAUD - 433-0807
Germaine FORTIER - 476-5807
Gabrielle TROTTIER - 476-5524

Anne-Marie JOURNOUD - (St-Albert) 459-8806
Thérèse GOBEIL (Beaumont) 399-5076

Franco - Rivière-la-Paix

Mme Marie-Paule Boulet
Falher Tél. 837-2192

Bingo au Club Alouette

Soixante quinze personnes assistaient au bingo organisé par le Club Alouette, jeudi le 23 janvier dernier. Voici la liste des gagants: (de Falher) 1. Mme H. Johnson et Mme Servant; 2. M. Cyril Roy 3. Mme Juliette Cloutier 4. Mme Yvonne Lauzé, Mme Eveline Aubin; 5. Mme Eliphe Girard 6. Mme Rose Servant 7. Mme Yvette Parker, Mme Juliette Cloutier; 8. Mme Aline Giroux 9. M. Alcide Bruneau 10. Mme Noella Tremblay 11. Mme Jeanne D'Arc Lemire 12. M. Rosario Gendron 13. Mme Béatrice Desfossé 14. Mme H. Johnson, Mme Yvonne Lauzé; 15. Mme Antoinette Bruneau 16. Mme Eveline Aubin 17. Mme Daniel Côté 18. Mme Servant, M. Hervé Bellerine; 19. M. Léon Landry, Mme Pauline Chalifoux; 20. Mme Ida Servant. "Share the Wealth": M. Langlois.

Les dames membres du club ont aussi confectionné un magnifique couvre pied (voir photo) qui sera raflé vers la mi-mars. Des billets sont présentement en vente.

Les membres remercient tous ceux et celles qui ont assisté à leur bingo et désirent en même temps, inviter tous et chacun à leur "Thé de la St-Valentin", qui aura lieu le vendredi 14 février 1975 vers deux heures, à leur salle de rencontre au sous-sol du Collège Notre Dame de la Paix.

Encore une fois bienvenue à tous!



Couvre-pied confectionné par les dames du Club Alouette. A gauche, Mme Bruneau et à droite Mme Desaulniers

Souper annuel des membres du Club Étoile

C'est au sous-sol de l'église Notre Dame de Lourdes de Girouxville qu'eut lieu, le 28 janvier dernier, le souper annuel des 60 membres du Club Etoile.

Ce fut un souper "Pot Luck" et les dames, membres, apportèrent les plats.

Dans la soirée un bingo fut organisé et 80 personnes y assistaient. Voici la liste des gagnants: 1. M. Albert Levesque, Girouxville; 2. Mme Rose Brochu, Girouxville; Mme Evelyne Nicolet, Falher; 3. Mme Lucille Lemire, Girouxville; 4. Rev. Père Clément Desrochers, Girouxville; Mme Marie-Louise Mackell, Girouxville; M. George Brochu, Girouxville; 5. Mme Yolande Beaudoin, Girouxville; 6. Mme Agathe Doucette, Girouxville; M. Jos Doucette, Girouxville; Mme Eva Couillard, Girouxville; 7. Mlle Florence Benoit, Girouxville; Mlle Rose Beaudoin, Girouxville; Mme Yolande Beaudoin, Girouxville; 8. Mme Juliette Gauthier, Girouxville; 9. Mme Adra Bremmer, Girouxville; M. Roger St-André, Girouxville; Mme Lucie St-André, Girouxville; 10. Mme Marie Doyle, Girouxville; 11. M. Jean Dufresne, Girouxville; M. Marcel Houle, Girouxville; Mlle Pauline Beaudoin, Girouxville; 12. M. Armand Bédard, Girouxville; Mme Marie Doyle, Girouxville; 13. M. Léo Lemire, Girouxville; 14. Mme Cécile St-Arnaud, Girouxville; M. Emile Doucette, Girouxville; 15. M. Léo Lemire, Girouxville; M. Ben Doucette, Girouxville; "Share the Wealth": Mme Adra Bremner et Jos Doucette.

Un mot de remerciement s'adresse tout spécialement à MM. Paul Henley et Denis Doyle, qui ont ont bien voulu crier les numéros.

Un goûter fut servi à la fin de la soirée.

Visite des officiers de la Gendarmerie Royale du Canada



1ère rangée: (de g. à dr.) Commandant A.J. Cairns; M. Gérard Maisonneuve, maire de Falher; le sergent d'Etat-Major R. Sales. 2e rangée: M. Maurice Fréchette, conseiller; le sergent J-L. Laliberté; MM. Fred Walker et Jos St-Laurent, conseillers, et M. Noel Maure, administrateur

Le 28 janvier dernier, nous recevions à Falher, des officiers de la Gendarmerie Royale du Canada, soit le commandant A.J. Cairns; le Sergent d'état Major R. Sales de la division "K" de Rivière-la-Paix et le Sergent J.L. Laliberté du détachement de McLennan. M. Gérard Maisonneuve, maire de Falher, les accompagnait dans leur tournée.

Après avoir visité les différentes subdivisions de la ville de Falher, ils se rendirent visiter le musée de Girouxville.

Dans la soirée, les officiers rencontraient les représentants du conseil de ville, MM. Gérard Maisonneuve, Jos St-Laurent, Fred Walker, Maurice Frechette et l'administrateur, M. Nöel Maure.

Le but de cette rencontre était surtout de trouver des formules immédiates et à long terme, afin d'améliorer les services de police à Falher.

Un mémoire fut présenté aux représentants de la G.R.C., expliquant les raisons pour lesquelles la population avait droit à ces services. Le commandant Cairns, s'est montré très ouvert aux demandes du conseil et l'a assuré d'une étude immédiate du problème et que des mesures seraient prises pour y remédier.

La suggestion d'un personnel résident à Falher fut bien reçue.

Il semble que la population en général, ne connait pas, ou connait très mal, le personnel de la G.R.C., dans la région et que par leur présence en résidence parmi cette même population, jeunes et vieux, le service de police en serait amélioré.

Le conseil de ville s'est dit satisfait de cette visite et rencontre et continuera ses efforts afin que les démarches entreprises mènent à bonne fin.
(Ce reportage en collaboration avec M. Gérard Maisonneuve)

Cours de préparation au mariage

Le service familial offre un cours de préparation au mariage, en collaboration avec le Père Jean-Roch Monfette et le Père Eugène Leblanc. Soeur Simone Michaud en est la coordonatrice.

Ces cours auront lieu au Collège Notre Dame de la Paix en deux fins de semaine: 21 et 22 février et 28 et 1er mars - vendredi soir à 8:00 heure p.m.

Les personnes ressources sont des personnes locales.

Donc, vous tous qui voulez vivre une vie aventureuse... à deux... préparez-vous pour les imprévus. Inscrivez-vous dès maintenant à ces cours en appelant les numéros suivant: 837-2571 ou 837-2134.

Et si, à la suite de ces cours, vous voulez des "faire-parts" (invitations au mariage) appelez au numéro 837-2192.

UN ANNONCEUR BILINGUE AUX PARTIES DE HOCKEY

M. Léo Garand de Falher (à gauche, micro en main) votre annonceur bilingue aux parties de hockey. A l'orgue, Mlle Yvonne Turcotte et M. Albert Lacoursière, chronometreur. Bravo et félicitations Léo, continue le bon travail!



Assemblée régionale de l'A.C.F.A.

DE RIVIÈRE-LA-PAIX

La réunion aura lieu vendredi le 14 février à la salle du Collège à 8h.00 p.m.

Au programme, les rapports des différents comités de l'A.C.F.A. ainsi que les élections.

La troupe de ballet de l'Alberta

présentera un spectacle

JEUDI le 20 février à 8h.00 p.m.
au gymnase de l'école Routhier de Falher

ADULTES: $2.00 ETUDIANTS: $1.00

Au T.F.E.

Bousille et les Justes, un grand succès

par Maurice Olsen

Par quelles malheureuses circonstances n'a-t-on pas eu vent, dans LE FRANCO, de "Bousille" avant la dernière représentation? (*) Ceux qui ont manqué ça s'en mordront les doigts, car c'était un événement. Une production qui fait honneur à la vitalité du théâtre français à Edmonton et qui nous livre de réels talents amateurs. D'abord, le choix de la pièce s'y prêtait; plus besoin de travestir un accent ou de se sentir guindé par un humour étranger aux interprètes comme cela a souvent été le cas dans les comédies de boulevard, importées de Paris. Le contexte québécois de "Bousille", cette tragédie humoristique, "colle" mieux à nos artistes locaux. Du même coup, leur jeu devient sincère, authentique, parole.

"Bousille" a quelque chose de vieillot et de nostalgique: on dirait un vieux bibelot perdu dans quelque armoire de la maison dont on redécouvre avec étonnement le lustre dès qu'on l'expose à la lumière.

Gratien Gélinas a créé sa pièce en 1960; il y dépeint avec verve et rigueur la société québécoise des années cinquante, ressuscitée par le drame d'une famille.

La famille Grenon, pour être précis. La mère et ses enfants: Henri et sa femme Noëlla, Aurore et son mari Phil., tout le clan s'installe dans un hôtel à Montréal pour assister au procès d'Aimé, le cadet de la famille, ivrogne et mauvaise tête. Il est accusé d'avoir tué Bruno, un rival au cours d'une querelle.

Le seul témoin du malheur, c'est Bousille, un neveu orphelin et simple d'esprit que cette famille d'adoption traite durement. Son témoignage risque de faire condamner l'accusé. Et que dire de l'éclaboussure que cela ferait sur l'honneur de la famille? Henri, résolu à tout prix à écarter cette déveine, réussit, par la douceur et la violence ensuite, à faire faire à Bousille une fausse déposition. Au moment où le procès semble gagné, un nouveau malheur surgit...

A partir de cette série d'événements, Gélinas brosse un tableau à la fois tendre et ironique de la mentalité des "bonnes gens". Ironie, quand il s'agit de caricaturer *la piété superstitieuse de la mère, se croyant déchue si elle passe la nuit à l'hôtel sans son chapelet,* "comme une guidoune". Ironie aussi envers le respect humain qui ronge Phil et Henri et qui attise leur égoïsme hypocrite jusqu'à les rendre complices d'un nouveau crime. Mais tendresse pour Bousille, *victime de sa naïveté, de son esprit faible, de son honnêteté sans ruse.*

D'abord félicitations à l'équipe du décor. Ils nous ont restitué avec bonheur le cadre irrésistible du drame, ce petit appartement garni d'hôtel, au mobilier triste et fonctionnel et aux tableaux en kodachrome rutilant des montagnes Rocheuses qui imposaient une gaieté factice aux murs tachetés de salissures.

La mise en scène accuse des hauts et des bas. Dans les deux premiers actes, l'intérêt languit, monte, semble par moments aller à la dérive, malgré un rythme généralement soutenu. Les propos importants du drame naissant semblent un peu étouffés par un va-et-vient qui manque de relief et de temps forts. Ajoutons cependant que les interprètes ont misé lourdement sur le pittoresque et le comique irrésistible du texte, chargé de ce mélange de vulgarité et de gros bon sens, qui caractérise le parler québécois. Ils n'ont pas eu tort. Le troisième acte et les scènes de Bousille sont chargés d'une force dramatique *indéniable.*

Photo: Publicitec



Une scène de "Bousille et Les Justes". On reconnaît de g. à d.: Noëlla (Simonne Doucette), la mère (Anne-Marie Désilets), Aurore (Rachelle Lemay), Bousille (Réginald Bigras) et Phil (Jacques Bernier).

Qu'on reconnaisse à tous les interprètes leur effort et leur contribution: pour plusieurs, c'était une première expérience sur la rampe et, dans les remarques à suivre, il ne faut pas l'oublier.

Dans le rôle de l'avocat, Charles-Emile Joly semblait assez souvent pris dans le carcan d'un texte récité, ce qui gênait son naturel. Dans l'interrogatoire de Colette et de Bousille, il parvenait généralement à dépasser cet inconvénient. Anne-Marie Désilets a tenu le rôle de la mère avec un *humour et un bonheur non* exempts de quelques moments *vagues. Ses invocations à la bonne sainte Anne n'ont pas manqué de* saveur. Quant à Simonne Doucette (Nöella), si elle a bien compris la piteuse douceur de son personnage, je crois qu'elle aurait pu pousser jusqu'à la pression l'instinct protecteur qui l'anime pour *Bousille et la dresse contre Henri.* Une question de dosage et de netteté. Léo-Paul Guenette campe opportunément son rôle du Frère Nolasque, une parodie volontairement mièvre et zélée du religieux. Colette Belzil, malgré un effort tout à son actif, a eu quelque mal à incarner le rôle de Colette, dont elle faisait difficilement sienne l'expérience tragique la hargne et le désespoir.

Le trio Jacques Bernier (Phil), André Mercure (Henri) et Réginald Bigras (Bousille) ont dominé la scène par le talent et la force de l'interprétation. Ils ont traduit avec intelligence et avec maîtrise les facettes multiples de leurs personnages. Bernier a mêlé une drôlerie époustouflante au cynisme de son personnage. Mercure a joué sur le côté fonceur et méchant de Henri, dont le comique nous permet de respirer un peu. Bigras a su dominer le personnage de Bousille, attachant, maladroit, timide et tragique.

Mettre en scène une telle pièce et en assumer un rôle central tenait de la gageure. Il faut reconnaître que André Mercure a réussi son coup. Il nous a aussi offert la meilleure présentation de l'année.

(*) N.D.L.R. Il a été question de la pièce "Bousille et les Justes" dans le FRANCO-ALBERTAIN le 8 janvier (p. 2), le 15 janvier (p. 2 et p. 8), le 22 janvier (p.2) et le 29 janvier (p. 2, p. 3 et p. 8).

A grandes enjambées dans la francophonie

par Mario de Vrièse

Du 26 au 31 janvier, les exécutifs et les responsables de l'animation des associations francophones de l'Ouest Canadien ont activement participé au stage de formation qui se tenait au Centre Echo Valley, en Saskatchewan. L'Association Culturelle Franco-Albertaine (A.C.F.A.), l'Association Culturelle Franco-Canadienne (A.C.F.C.), la Fédération des Franco-Colombiens (F.F.C.) et la Société Franco-Manitobaine (S.F.M.) ont accompli durant ces cinq jours un travail d'une densité et d'une réelle utilité pour les francophones de l'Ouest.

En effet, l'atmosphère calme et sereine de Fort San, isolé dans les collines de la Vallée Qu'Appelle, provoqua dès le début une ambiance de solidarité et d'entr'aide peu commune parmi les participants. De leur côté, MM. Hubert Gauthier, assistant administratif à la section du Ministère de l'Education Française à Winnipeg, et Roland Marcoux, agent du Ministère de l'Agriculture, ont favorisé, dans le cadre de leurs rôles d'instructeurs, une remise en question des valeurs de chacun. La solidité et l'humanité de leur technique de formation étaient tellement évidentes que les participants ont compris enfin la nécessité majeure de coopérer. Ce dialogue devrait représenter l'objectif commun des quatres provinces.

Les échanges d'idées, par conséquent, ont été grandement facilités. Et c'est dans cet esprit de franche collaboration et de véritable participation que se sont conclus les nombreux accords de coopération qui représentent aujourd'hui le résultat fructueux de cette rencontre.

La méthode employée par les deux instructeurs était divisée en quatre étapes bien distinctes: la prise de conscience - le phénomène francophone de l'Ouest - "une direction d'esprit" unique au niveau interprovincial - les moyens nécessaires pour y parvenir.

- La prise de conscience

Avant de juger les faits de façon saine et objective, il faut être en "état de grâce". En d'autres termes, il faut mettre nos intérêts locaux et régionaux de côté. Oublier momentanément nos principes et notre perception personnelle de la vie. Il faut être ouvert à son voisin. Etre capable, dans un but supérieur, de vouloir son bien; donc, rechercher une solution à ses problèmes. Cette "mise en condition" étant atteinte, c'est sans complexes ni préjugés d'aucune sorte que les participants ont analysé en profondeur chacune des réalités avec lesquelles la minorité francophone vit chaque jour.

- Le phénomène francophone

Ils ont défini d'abord l'individu d'expression française dans l'Ouest. Quelles sont ses positions réelles sur le plan professionnel, social, éducatif; familial, religieux, politique et culturel. Une analyse objective de la situation a été ensuite entreprise au niveau des associations provinciales, du "leadership", du pouvoir de la minorité francophone et de la manière dont celle-ci est perçue par la majorité. Enfin, une étude détaillée des mythes, des légendes, des déformations de la réalité, des politiques gouvernementales a été abordée. Cette dernière partie ne fut pas la plus courte.

Une première constatation s'imposait: malgré la perpétuelle impression d'être considérés "à part", de ne pas être acceptés, de ne pas se sentir chez nous" comme n'importe quel citoyen, nous sommes toujours là! Si plus de deux cents ans d'inégalité, d'inconfort, de pressions et de mythes n'ont pas suffit à nous assimiler, c'est parce que les "Canayens" sont des durs-à-cuire. C'est qu'ils croient à la valeur de leur langue et de leur culture. Consciemment ou inconsciemment. Et qu'ils le veuillent ou non!

"Une direction d'esprit" unique

Les participants ont ensuite admis que leur devoir n'était pas tant de *créer de bonnes raisons* pour défendre la cause francophone, ni de motiver la population à Dieu sait quelles idées toutes faites.

Leur devoir fondamental est de lui fournir l'occasion de profiter de la force qu'elle possède en la personne de chacun d'entre nous; de rechercher la meilleure façon d'utiliser ce potentiel. Leur tâche est de coordonner de manière systématique les actions de chaque francophone; de l'aider à concentrer ses efforts sur un but à la fois. Ces responsables, ne devraient donc plus être qualifiés "d'animateurs", mais bien de coordinateurs au niveau de la population.

Les énergies dispersées provoquent la déroute, mais l'union fait la force.

Le rôle de ces responsables d'animation est avant tout... de donner l'exemple. C'est ce qu'ils ont commencé à faire au cours de ces cinq jours de formation. Ce n'est pas par hasard que de multiples ententes verbales ou écrites ont été conclues.

La base de ces changements d'attitudes a été construite à coups de vérités et d'acceptations. Maintenant, le sommet repose sur des résolutions concrètes de participation et de collaboration. Chacun a eu l'occasion de s'exprimer, de "se raconter" et de constater, qu'en fait, son voisin pensait comme lui. Dès lors, le dernier pas a été rapidement franchi. Chacun était d'accord pour affirmer que la distance qui les séparait de leur but avait grandement diminué. Que tout ce qu'ils avaient cru dans le passé n'était pas toujours en rapport avec la réalité. Et qu'il y avait effectivement, à portée des francophones de l'Ouest, une porte de sortie pour s'affirmer et changer définitivement la direction du courant actuel.

- Les moyens

Ce ne sont pas seulement les manuels et les grandes discussions qui nous donneront une solution toute faite et efficace à chacun de nos problèmes. La raison en est facile à comprendre: tout le monde de ici-bas a sa personnalité propre. Que ce soit par son éducation familiale ou scolaire, par ses amis, par son métier ou sa religion, chacun évolue à un rythme et dans un monde qui lui sont personnels. Chacun a des expériences spécifiques et y réagit à sa façon. Ecrire des méthodes adaptables aux problèmes de chacun en particulier représenterait donc une oeuvre utopique et irréalisable.

Le moyen véritable, on l'a tous entre nos mains. Mais comme tout ce qui est évident, on ne le voit pas. Nous avons les éléments qui nous permettent de construire une francophonie dynamique. Il dépend de nous, et de nous seuls, de marcher dorénavant à grandes enjambées dans la francophonie.

Les associations de l'Ouest sont maintenant prêtes à aller de l'avant. Elles le veulent vraiment et sont décidées à y arriver. Et vous?

Les animateurs de l'Ouest en session

Horaire CBXFT

Semaine du

15 au 21 février

samedi

09:00: Connexion
10:00: Pépinot
10:30: Pierre Popotame
11:00: Poly en Espagne
11:30: Lassie
12:00 Tournoi Pee Wee
13:30 Jeux du Canada
15:00 Sportèque
15:30 Psst Psst
16:00 Bagatelle
17:00 Déclic
17:30 Téléjournal et sports
18:00 Soirée du hockey
20:30 Arsene Lupin
21:30 Héros du samedi
22:30 Téléjournal et sports
23:00 Défilé du carnaval de Québec
24:00 Cinéma

dimanche

09:00 Roquet Belles Oreilles
09:30 Le Roi Léo
10:00 Une fleur m'a dit
10:15 Le jour du Seigneur
11:00 Rencontres
11:30 Festival de jazz de Montreux
12:00 Magazine de la semaine verte
13:00 Jeux du Canada
15:00 D'Hier a Demain
16:00 L'Heure des quilles
17:00 Cinq D
18:00 Politique atout
18:30 Téléjournal et sports
19:00 La petite patrie
19:30 Les beaux dimanches
23:00 Téléjournal et sports
23:30 Ciné-club

lundi

09:15 Les Oraliens
09:30 Les 100 tours de Centour
09:45 En Mouvement
10:00 Les Chiboukis
10:15 Du Soleil à cinq cents
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 Minos Cinq
12:00 Cher Oncle Bill
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujour'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Les Egregores
17:00 Daktari
18:00 Nanny
18:30 Actualités 24
19:30 Les Pierrafeu
20:00 Les Forges du St-Maurice
20:30 Mont-Joye
21:00 Le Travail à la Chaîne
21:30 Brigade spéciale
23:00 Jeux D'Hiver
23:15 Appelez-moi Lise
24:15 Civilisations

mardi

09:15 Les Oraliens
09:30 Les 100 tours de Centour
09:45 En mouvement
10:00 Minute Moumoute
10:15 Hyppolyte et ses amis
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 Au pays de l'Arc-en-ciel
12:00 Le Prince Saphir
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Nic et Pic
17:00 Daniel Boone
18:00 Prince Noir
18:30 Actualités 24
19:30 La p'tite semaine
20:00 Sprint
20:30 Vedette en direct
21:00 Rue des Pignons
21:30 Le 60
22:30 Téléjournal et sports
23:00 Jeux D'Hiver
23:15 Appelez-moi Lise
24:15 Cinéma

mercredi

09:15 Les Oraliens
09:30 Les 100 tours de Centour
09:45 En Mouvement
10:00 You You
10:15 Les contes de la rive
10:30 Départ libre
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Enquêteur associé
12:00 D'Iberville
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme D'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Picotine
17:00 Le Monde merveilleux de Disney
18:00 Jeux du Canada
19:00 Actualités 24
20:00 Comportement animal
20:30 Consommateurs avertis
21:00 Emission Féminine
22:00 Musique de là 7
22:30 Téléjournal et sports
23:00 Jeux d'hiver
23:15 Appelez-moi Lise
24:15 Cinéma

jeudi

09:15 Les Oraliens
09:30 Les 100 tours de Centour
09:45 En mouvement
10:00 Minute Moumoute
10:15 Fablio le magicien
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 Histoires sans paroles
12:00 Le monde en liberté
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Grugeot et Delicat
17:00 Tarzan
18:00 Temporel
18:30 Actualités 24
19:30 Les grands films
21:30 Destination monde
22:00 La flêche du temps
22:30 Téléjournal
23:00 Jeux d'hiver
23:15 Appelez-moi Lise
24:15 Les évasions célèbres

vendredi

09:15 Les Oraliens
09:30 Les 100 tours de Centour
09:45 En mouvement
10:00 Au jardin de Pierrot
10:15 Clak
10:30 Départ libre
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Les animaux chez-eux
12:00 Mini-Fée
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:30 Misha la Boule
16:30 Major Plum Pouding
17:00 Pour tous
18:30 Actualités 24
19:30 Marcus Welby
20:30 Hors série
21:30 Dossiers
22:30 Téléjournal et sports
23:00 Appelez-moi Lise
24:15 Cinéma

CBXAT

SAMEDI

08:00: Pépé le cowboy
08:30: Picolo
09:00: La porteuse de pain
09:30: La Petite Semaine
10:00: Les héros du samedi

DIMANCHE

08:00: Pépinot
08:30: Le Prince Saphir
09:00: Le jeune Fabre
09:30: Les faucheurs de marguerites
10:00: La Semaine verte
11:00: Qui vive
11:30: La Flèche du temps
12:00: Topino

Les films à CBXFT

SAMEDI

24h00 CINÉMA
Point de chute. Drame policier réalisé et interprété par Robert Hossein, avec Johnny Hallyday et Pascale Rivault. Trois criminels ont enlevé une adolescente qu'ils séquestrent dans une cabane isolée près de la mer. Le plus jeune des trois est laissé à la garde de l'adolescente pendant que ses deux complices se rendent en ville négocier la rançon. Il se laisse surprendre sans son masque par la jeune fille (Fr. 70).

DIMANCHE

23h30 CINÉ-CLUB
L'Audience. Comédie satirique réalisée par Marco Ferreri, avec Claudia Cardinale, Ugo Tognazzi, Michel Piccoli, Alain Cuny et Vittorio Gassman. Alors qu'il s'apprête à participer à une audience semi-privée au Vatican, un jeune homme fait part à un prélat de son intention de parler au pape. Aussitôt il est attiré à l'écart et confié à un agent de sécurité qui s'efforce de connaître le message qu'il veut transmettre au Souverain Pontife. Persistant dans son intention, il subit toutes sortes de mésaventures dans sa recherche d'un moyen pour arriver jusqu'au pape (It. 72).

LUNDI

14h30 CINÉMA ●
Julie la Rousse. Comédie sentimentale réalisée par Claude Boissol, avec Daniel Gélin, Pascale Petit, René-Louis Lafforgue et Jacques Dufilho. Un industriel a partiellement déshérité sa femme et son fils au profit d'une certaine Julie la Rousse, une amie du temps de sa jeunesse. Le fils se met à la recherche de cette femme afin de l'amener à un compromis qui lui permettra de sauver l'usine paternelle. Mais Julie la Rousse est morte et c'est avec sa fille qu'il doit traiter. Celle-ci est écuyère dans un cirque et ne veut rien entendre (Fr. 59).

MARDI

24h15 CINÉMA
Un shérif à New York. Drame policier réalisé par Donald Siegel, avec Clint Eastwood, Susan Clark et Lee J. Cobb. Un shérif de l'Arizona, venu à New York pour reprendre un évadé de prison hospitalisé, est éberlué devant les lenteurs administratives et les tracasseries de l'appareil judiciaire new-yorkais. Il obtient néanmoins l'extradition de son prisonnier, sous un prétexte fallacieux. Mais voilà que juste avant le départ pour l'Arizona, sa proie lui file entre les doigts (USA 68).

MERCREDI

24h15 CINÉMA
Stop. Drame psychologique réalisé par Jean Beaudin, avec Raymond Bouchard, Danielle Naud et Marie Tifo. Un pilote de courses automobiles transporte dans sa vie quotidienne l'agressivité qu'il manifeste dans les compétitions. Cette attitude lui aliène l'affection de sa femme qui décide de se séparer de lui pour un certain temps (Can. 71).

JEUDI

14h30 CINEMA ●
Le Sillage de la violence. Drame psychologique réalisé par Robert Mulligan, avec Steve McQueen, Lee Remick et Don Murray. Au Texas, un homme récemment libéré de prison croit avoir un talent de compositeur et de chanteur. La mort de sa mère provoque chez lui une crise qui le fait renvoyer en prison (USA 64).

VENDREDI

24h15 CINÉMA
Les Russes arrivent. Comédie réalisée par Norman Jewison, avec Carl Reiner, Eva Marie Saint et Alan Arkin. Un sous-marin russe s'échoue accidentellement près d'une île des côtes du Massachusetts.

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 3 février 1975.

OTTAWA, LE 11 MARS 1975 (2ième AVIS)

PROJET DE MODIFICATIONS AU REGLEMENT RELATIF A LA TELEDIFFUSION

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne entend modifier le Règlement relatif à la télédiffusion conformément à l'annexe suivante:

ANNEXE

I. L'article 9 du Règlement relatif à la télédiffusion est modifié par l'insertion, immédiatement après le paragraphe (2), du paragraphe suivant:

"(2.1) (1) Il est interdit aux stations et aux exploitants de réseau de diffuser du matériel publicitaire faisant usage de procédés subliminaux.

(2) Au paragraphe (1), "procédé subliminal" désigne tout procédé par lequel, au moyen d'images ou de sons d'un laps de temps très court ou par tout autre moyen,

(a) on communique ou l'on tente de communiquer un message à une personne, ou

(b) on influence ou l'on cherche à influencer une personne

sans que celle-ci ait conscience

(c) de la nature du procédé ainsi employé, et

(d) du contenu du message que l'on communique ou que l'on tente de communiquer, ou du sens de l'influence que l'on exerce ou que l'on tente d'exercer."

Avis public CRTC 1975-12

Ottawa, le 3 février 1975

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce les décisions suivantes qui prendront effet le 3 février 1975.

Décision CRTC 75-35

EDMONTON, FORT SASKATCHEWAN, LEDUC ET SPRUCE GROVE (ALB.)

Demande présentée par Capital Cable TV Ltd. en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre un secteur d'Edmonton, Fort Saskatchewan, Leduc et Spruce Grove (Alb.) afin de:

obtenir l'autorisation de porter les frais d'installation de $15.00 à

a) $20.00 à compter du 1er janvier 1975 et
b) $25.00 à compter du 1er septembre 1975;

obtenir l'autorisation de porter le tarif mensuel de service de $6.00 à

c) $6.50 à compter du 1er janvier 1975 et
d) $7.00 à compter du 1er septembre 1975.

Les tarifs ci-dessus sont les tarifs maximums. Le requérant propose cependant des tarifs spéciaux pour les prises supplémentaires et ces tarifs sont énumérés dans la demande.

EDMONTON (ALB.)

Demande présentée par QCTV Ltd. en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre un secteur d'Edmonton (Alb.) afin de:

obtenir l'autorisation de porter le tarif d'abonnement de $15.00 à

a) $20.00 à compter du 1er septembre 1974 et
b) $25.00 à compter du 1er septembre 1975;

obtenir l'autorisation de porter le tarif mensuel de base de $6.00 à:

c) $6.50 à compter du 1er septembre 1974 et
d) $7.00 à compter du 1er septembre 1975.

Les tarifs ci-dessus sont les tarifs maximums. Le requérant propose cependant des tarifs spéciaux pour les prises supplémentaires et ces tarifs sont énumérés dans la demande.

Décision: APPROUVE EN PARTIE

Le Conseil APPROUVE, dans le cas de chaque requérant, une augmentation des frais d'installation jusqu'à un maximum de $20.00 et une augmentation du tarif mensuel résidentiel jusqu'à un maximum de $6.50. Ces augmentations entreront en vigueur à la date que porte la présente décision.

Le Conseil APPROUVE la demande présentée par chacun des titulaires de licence en vue d'augmenter les frais d'installation jusqu'à un maximum de $25.00 à compter du 1er septembre 1975, mais il DIFFERE sa décision pour ce qui est des parties des demandes en vue d'accroître le tarif mensuel résidentiel jusqu'à un maximum de $7.00 à compter du 1er septembre 1975, dans le but d'étudier la question plus à fond.

Compte tenu des critères contenus dans l'avis public publié par le Conseil le 18 septembre 1974, de l'accroissement des frais d'exploitation de ces systèmes causé par l'inflation et d'autres facteurs, de la difficulté et des frais qu'entraîne l'obtention de fonds supplémentaires afin de financer l'expansion de ces systèmes en vue de desservir les secteurs en plein essor de la ville d'Edmonton, et du besoin d'améliorer constamment le service afin de suivre le progrès technique, le Conseil estime que les augmentations tarifaires approuvées ci-dessus sont justifiées.

Guy Lefebvre
Le Directeur général
Gestion des politiques de licences



Perspectives de l'agriculture canadienne de 1975

(Suite et fin)

La hausse des prix mondiaux du sucre brut se traduira par une augmentation des superficies en culture et il se peut que la production de 1975 atteigne 82 millions de tonnes métriques. Le niveau des prix a ralenti le taux d'accroissement de la consommation de sorte que celle-ci serait d'environ 81 millions de tonnes.

Il se peut que les revenus aux cultivateurs de betteraves sucrières soient inférieurs en moyenne au niveau record de 1973-74.

Horticulture

On ne s'attend pas que la montée rapide des prix des produits horticoles depuis quelques années se poursuivre; le marché devrait être plus stable en 1975.

Les prix des pommes seront supérieurs dans l'Ouest et inférieurs dans l'Est par suite d'une hausse de production dans l'Ontario et le Québec.

Les prix de la plupart des autres fruits resteront élevés à cause de stocks faibles et d'une demande forte.

La superficie cultivée en pommes de terre devrait accuser une baisse en 1975. La récolte exceptionnellement forte de 1974 devrait donner lieu à un abondant report de pommes de terre transformées. Ce report, conjugué à l'accroissement des coûts de production et aux prix peu élevés à la ferme en 1974, entraînera une baisse des plantations.

Les stocks entreposés des autres légumes devraient être suffisants et les prix resteront fermes.

On s'attend que le marché des plantes ornementales poursuivre son essor en dépit de la hausse des frais de production, des problèmes de transport et de la pénurie d'approvisionnements.

Le marché du miel, jadis favorable au vendeur, est maintenant propice à l'acheteur en raison de la résistance des consommateurs face à l'accroissement des prix et à l'augmentation constante des stocks. Certaines indications laissent toutefois entrevoir que la hausse des coûts du sucre pourrait avoir pour effet d'accroître la demande.

Les perspectives des produits de l'érable ne sont guère prometteuses pour les raisons suivantes: coûts élevés de production, résistance des consommateurs à la hausse des prix et écoulement ralenti du sirop d'érable de catégorie inférieure.

OEUFS ET VOLAILLE

La production d'oeufs durant le premier semestre de 1975 continuera à dépasser la demande intérieure. Les remplacements de poulettes ont ralenti depuis le milieu de 1974.

Les économistes du Ministère prévoient que les prix des oeufs varieront de soutenus à supérieurs en 1975, avec de meilleures recettes pour les producteurs grâce à l'influence de prix plus élevés aux Etats-Unis et suite à la politique d'établissement des prix de l'Office canadien de commercialisation des oeufs. Au cours de l'année, l'offre devra correspondre de plus près à la demande.

On estime que la production d'oeufs de 1974 a dépassé les 500 millions de douzaines alors que l'effectif des pondeuses a atteint 27.5 millions. Ce nombre devrait baisser à 25.7 millions en juin 1975 et, espérons-le, à 25 millions pour le reste de l'année. La production de 1975 pourrait ainsi être de 482 millions de douzaines d'oeufs.

Une partie de la forte production d'oeufs en 1974 est attribuable au changement des méthodes de commercialisation adoptées par les producteurs non soumis à la réglementation. La plupart des provinces permettent à ce groupe de producteurs de garder jusqu'à 500 poules. Il s'est produit moins de viande de volaille à cause du coût élevé de production. Cependant, le report de viande de volaille est considérable de sorte que la baisse de production ne se traduira pas par une réduction du volume des ventes durant la première partie de l'année.

Les remplacements de poulets à griller ont été en moyenne inférieurs de 7 à 8 pour cent à ceux de l'année précédente, ce qui devrait contribuer à normaliser l'état actuel des stocks. La production de poulets à rôtir devrait rester à peu près régulière, certains producteurs gardant des poulets à griller jusqu'à ce qu'ils aient atteint le poids de poulets à rôtir. Les prix resteraient plutôt élevés, surtout à cause de la diminution des stocks de porc.

Le prix élevé des moulées et le coût accru des dindonneaux ont amené des réductions sensibles dans la production de dindon. On s'entend donc que la commercialisation de dindons à griller baisse de 25 pour cent au premier semestre de 1975 pour descendre à 31 millions de livres.

Les stocks de dindons lourds étaient considérables au début de 1975 et les ventes du premier semestre de l'année devraient s'élever à 32 millions de livres contre 29.5 millions au semestre correspondant de 1974.

Les prix subiront des pressions au premier semestre par suite de ventes accrues et de stocks élevés. Si l'Office de commercialisation atteint ses objectifs, les prix s'amélioreront probablement au deuxième semestre de l'année.

PERSPECTIVES AGRICOLES POUR 1975

par
Eugene Whelan
Ministre de l'Agriculture

Vous paierez les aliments plus cher en 1975 et vous méritez de savoir pourquoi. L'explication commence à la ferme même. Statistique Canada a fourni des chiffres révélateurs: il en coûtera plus aux agriculteurs pour produire des aliments cette année. Les prix des carburants ont monté. Il en est de même pour ceux des machines agricoles, des engrais, de l'électricité et de la plupart des facteurs de production d'usage courant. A elle seule, la facture des carburants est énorme, soit d'environ $370 millions par année. Il faut 2/5 de gallon impérial d'essence pour produire un boisseau de blé, et cela ne comprend pas les carburants utilisés pour la fabrication des engrais ni pour le séchage et le transport de cette céréale. La plupart des agriculteurs ont beaucoup plus que $100,000 investis en terres, en matériel et en bestiaux. Au taux actuel d'intérêt, les agriculteurs doivent faire des pieds et des mains simplement pour acquitter les frais de leurs dettes. En 1974, les dépenses à ce seul poste furent d'environ un demi-milliard de dollars.

Ce sont là des coûts réels. Quand ils montent, le prix des aliments fait de même: il ne peut en être autrement. Les cultivateurs eux-mêmes se sont organisés pour produire suffisamment de vivres. Nous n'avons jamais trouvé les rayons des supermarchés vides de boeuf, d'oeufs ou de légumes.

De fait, nos producteurs sont tellement efficaces que non seulement ils approvisionnent nos marchés mais ils sont aussi de gros exportateurs. Un dollar sur trois que touchent nos agriculteurs pour leurs produits vient de l'étranger. En outre, la forte productivité de notre agriculture permet au Canada de faire plus que sa juste part pour aider à alimenter le monde affamé. Au cours de chacune des trois prochaines années, le Canada fournira au moins un million de tonnes de céréales aux programmes d'aide alimentaire; c'est 10 pour cent de ce que les fonctionnaires des Nations Unies croient nécessaire pour nourrir les peuples souffrant de famine.

Les agriculteurs du Canada sont d'importants pourvoyeurs, mais ils ne peuvent pas se permettre de maintenir la production à moins de toucher un revenu raisonnable pour leur travail et leurs investissements.

Cette année ne s'annonce pas tellement bonne pour les cultivateurs. Statistique Canada prétend que le coût de la production en agriculture fera un bond de 11 pour cent. Cette augmentation est tellement forte en fait que, malgré un accroissement prévu de 4 pour cent des revenus bruts en agriculture, le revenu agricole net subira un recul de 12 pour cent. En langage clair, cela veut dire que l'inflation rognera une grosse part du revenu agricole cette année.

L'agriculteur ne reçoit que 40 pour cent du dollar que vous consacrez à votre alimentation. Les frais de transformation et de commercialisation représentent le reste. Les coûts montent aussi dans ces deux secteurs. Les syndicats ouvriers réclament des salaires plus élevés. Les frais de transport, d'emballage et de publicité augmentent.

Où cela mènera-t-il les consommateurs? Loin! Les meilleurs économistes spécialisés en alimentation estiment que les Canadiens paieront 15 pour cent de plus pour les aliments durant le premier semestre de 1975 que durant la même période de l'an dernier.

Voilà la situation! Mais redressons les perspectives: en 1973, les Canadiens ont dépensé en moyenne 18.2 pour cent de leur revenu disponible pour l'achat d'aliments, soit moins que tout autre pays au monde excepté les Etats-Unis. Dans cette course, nous nous trouvons nez-à-nez avec les E.-U.

Les Canadiens ont-ils raison de chicaner parce qu'ils ont à payer aujourd'hui quelques cents de plus pour une pinte de lait ou une livre de carottes, quand ils sont assurés de disponibilités abondantes d'aliments de haute qualité et à prix raisonnables dans les rayons de leurs supermarchés? La façon dont les Canadiens répondront à cette question décidera si oui ou non nous continuerons à jouir d'une économie agricole saine.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez.



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Occasions d'avenir pour les ingénieurs pétroliers

Direction générale des ressources naturelles
et de l'environnement du Nord
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Traitement jusqu'à $32,500

Le gouvernement fédéral offre aux ingénieurs pétroliers de magnifiques occasions d'avenir dans le domaine de la réglementation et du contrôle des activités de l'industrie pétrolière qui se multiplient sans cesse dans le Nord canadien, tant au large des côtes que sur la terre ferme.

ADMINISTRATION CENTRALE (OTTAWA)

INGÉNIEUR PÉTROLIER EN CHEF

Traitement jusqu'à $32,500 — Concours: 75-STP-12-52-1(69)

Avec l'aide d'un personnel technique et professionnel, veille aux intérêts du Ministère dans toutes les phases de l'ingénierie pétrolière, y compris le forage, l'étude des réservoirs et la production.

CHEF DE LA SOUS-SECTION DES TECHNIQUES PÉTROLIÈRES MARINES

Traitement jusqu'à $28,386 — Concours: 75-STP-12-52-2(69)
($30,941 en vigueur en septembre 1975)

En qualité de spécialiste du Ministère, s'occuper de toutes les phases des travaux pétroliers marins.

INGÉNIEUR PÉTROLIER MARIN

Traitement jusqu'à $21,218 — Concours: 75-STP-12-52-3(69)
($23,128 en vigueur en septembre 1975)

Juger et approuver les projets de travaux visant les régions situées au large des côtes du Nord canadien.

INGÉNIEUR DES ÉTUDES DE RÉSERVOIRS

Traitement jusqu'à $21,218 — Concours: 75-STP-12-52-4(69)
($23,128 en vigueur en septembre 1975)

Evaluer les réserves, effectuer les études de réservoirs des découvertes pétrolières dans le Nord et donner des conseils au personnel du gouvernement et de l'industrie.

RÉGION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

INGÉNIEUR DE DISTRICT (CONSERVATION DES HYDROCARBURES)

Traitement jusqu'à $24,666 — Concours: 75-STP-12-52-5(69)
($26,887 en vigueur en septembre 1975) *(Plus indemnités d'importance de séjour dans le Nord)*

Ce poste est situé à Yellowknife et son titulaire est responsable de tous les travaux au sein du district. Expérience souhaitable en ingénierie du pétrole sous-marin.

INGÉNIEURS (CONSERVATION DES HYDROCARBURES)

Traitement jusqu'à $21,218 — Concours: 75-STP-12-52-6(69)
($23,128 en vigueur en septembre 1975) *(Plus indemnités d'importance de séjour dans le Nord)*

Ces postes sont situés à Yellowknife et à Inuvik. Les fonctions consistent à approuver et surveiller tous les aspects de l'activité pétrolière, y compris le forage, la construction, la production et le traitement des hydrocarbures, et à inspecter périodiquement les travaux sur le terrain.

CONDITIONS DE CANDIDATURE POUR TOUS LES POSTES:

Diplôme universitaire en ingénierie ou admissibilité à l'exercice officielle de la profession d'ingénieur au Canada. Connaissance approfondie des principes et des théories de l'ingénierie et de leur application à l'exploration d'hydrocarbures, et des pratiques applicables aux champs pétrolifères, selon les exigences de l'emploi.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

La connaissance de l'anglais est essentielle pour tous les postes susmentionnés, sauf les postes 75-STP-12-52-1 et 75-STP-12-52-2. Pour ces deux postes, la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Ces concours sont aussi ouverts aux unilingues. Ils doivent cependant, indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION:

Faire parvenir une formule "Demande d'emploi" (CFP 367-4110) disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (vous pouvez y joindre un résumé à la demande). Les Canadiens qui vivent à l'étranger peuvent faire acte de candidature en fournissant par lettre tous les renseignements personnels requis, et retournez à l'adresse suivante:

M. J.T. COLE
CADRES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Prière de mentionner le numéro de référence pertinent dans toute la correspondance au sujet de ces postes.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.

Réunion annuelle de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton

dimanche le 16 février à 13h.30

à l'Ecole J.H. Picard

Pour toute information, contactez Suzanne Bugeaud au 433-0807

On demande à l'A.C.F.C.

Une personne intéressée à combler les fonctions de directeur général de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan

Fonctions: Responsable de l'administration de l'Association y inclus le personnel et le secrétariat.

Qualifications: Expérience et compétence dans l'administration et la promotion de la langue et de la culture.

Salaire: Excellent, mais à négocier selon les qualifications et l'expérience.

Entrée en fonction: avril 1975

Adressez les candidatures avec curriculum vitae à:

Monsieur Albert Dubé
Président
Association Culturelle Franco-Canadienne
de la Saskatchewan
2604, rue Central
Régina
Saskatchewan S4N 2N9

"EN TANT QUE FEMMES..."

"Pourquoi pas" . . . quoi? Mais l'égalité des chances . . . voyons!

par Renée Rowan

Tandis que plusieurs de leurs collègues masculins arborent sur le revers de leur veston le macaron officiel de l'A.I.F. sur lequel on peut lire les mots "Pourquoi pas? ", deux femmes députés, Mme Simma Holt, libérale de Vancouver-Kingsway, et Mme Iono Campagnolo, libérale de Skeena, refusent de le porter, prétextant que le message peut être mal interprété.

Mme Campagnolo affirme que le slogan possède une connotation sexuelle tandis que Mme Holt le rejette comme "dégradant".

Mme Holt prétend que le ministre responsable des programmes féminins du gouvernement, M. Marc Lalonde a été mal conseillé par ses collaborateurs dont plusieurs, dit-elle, sont des épouses soumises".

Plusieurs jeunes filles qui portent le macaron se feraient poser la question: "Pourquoi pas... Quoi? Ce "Pourquoi pas", rappelons-le, est relié à la campagne de publicité "pourquoi pas l'égalité des chances pour la femme? ": pourquoi pas des droits égaux, un salaire égal, et le reste.

Mme Campagnolo a transmis une note au premier ministre Trudeau protestant contre ce macaron. Celui-ci n'a pas été long à rétorquer: "C'est toujours la même chose avec les femmes, elles grommèlent quand c'est trop tard! "

Au Conseil privé, un porte-parole du Conseil consultatif sur le statut de la femme a affirmé que, jusqu'à maintenant, les réactions ont été de "partagées à très bonnes". En fait les demandes pour le macaron ont été à ce point nombreuses - 24,000 en moins de deux semaines - qu'il n'en reste plus un seul à distribuer. Une nouvelle commande doit toutefois être livrée dès bientôt.

Une première

Pour la première fois à Ottawa, une femme a été nommée à un poste de ministre adjoint.

En effet, le cabinet du premier ministre Trudeau annonçait y a quelques jours, la nomination de Mme Sylvia Ostry, directrice de Statistiques Canada, au poste de ministre adjoint de la Consommation et des Corporations.

Mme Ostry assumera ses nouvelles fonctions à compter du 19 février prochain, succédant à M. Michael Pitfield qui a été désigné récemment greffier du Conseil privé. Auparavant, Mme Ostry avait rempli les fonctions de directeur, puis de vice-président du Conseil *économique du Canada*.

Si cette nomination en réjouit plusieurs, elle n'a pas l'heur toutefois de plaire au critique conservateur des politiques de la consommation, M. James McGrath.

"J'ai beaucoup de respect pour Mme Ostry en tant qu'administrateur, a-t-il dit, et en cette qualité, je suis d'accord avec sa nomination. Ce qui m'inquiète, toutefois, c'est sa compréhension, sa connaissance des problèmes de la consommation. Tout comme M. Pitfield, Mme Ostry appartient à cette même catégorie de mandarins privilégiés."

Pourquoi cette douche d'eau froide? Donnons au moins à Mme Ostry la chance de faire ses preuves.

Une étude attendue

Un nouveau projet vient de démarrer au Conseil québécois du statut de la femme. Il s'agit d'une étude des stéréotypes fondés sur le sexe, tels qu'ils apparaissent dans les manuels d'enseignement élémentaire et secondaire de la province.

Une équipe de chercheurs a été formée pour recueillir différentes données sur les personnages que les écoliers rencontrent chaque jour dans leurs manuels scolaires et pour déterminer jusqu'à quel point ces personnages leur donnent une image faussée de ce que sont les hommes et les femmes d'aujourd'hui et de ce qu'ils pourraient être demain.

L'importance de cette recherche, souligne le Conseil, vient du fait que l'école est un des principaux agents de socialisation de l'enfant. En même temps que le français et les mathématiques, il apprend aussi à s'adapter à la société. Il apprend quelles sont les attitudes qu'on attend de lui, selon qu'on est un garçon ou une fille, quels comportements sont approuvés, quels intérêts ou émotions il peut exprimer et lesquels provoqueront au contraire le ridicule ou le rejet.

Les filles apprennent ainsi à développer les caractéristiques que la société définit comme féminines, et a réprimer en elles ce qui est considéré comme masculin. Et les garçons font autant que possible le contraire.

Ce phénomène, note les responsables de cette recherche, se produit d'une part à partir de l'attitude des professeurs envers eux, mais aussi à partir des modèles auxquels les jeunes sont appelés à s'identifier. Et les manuels scolaires leur en donnent le meilleur exemple.

Enfin, on s'en rend compte!

L'organisation internationale du travail qui représente 125 pays, a choisis l'année internationale de la femme pour lancer l'attaque la plus importante de son histoire contre la discrimination dont les femmes sont victimes.

Pour ces dernières, les conclusions de l'O.I.T. doivent manquer d'originalité étant donné que c'est précisément ce qu'elles affirment depuis longtemps: la femme dans le monde entier travaille trop, elle est insuffisamment payée et n'est pas appréciée à sa juste valeur.

Mais ce sont les trois réalités fondamentales de la situation féminine et elles pèsent plus lourd quand c'est l'O.I.T. qui les dénonce.

La Conférence annuelle de l'O.I.T. aura lieu à Genève en juin prochain: on s'attend à ce qu'on y publie une déclaration solennelle proclamant les droits des 562 millions de femmes qui travaillent dans le monde.

L'ACFA ... pourquoi pas?



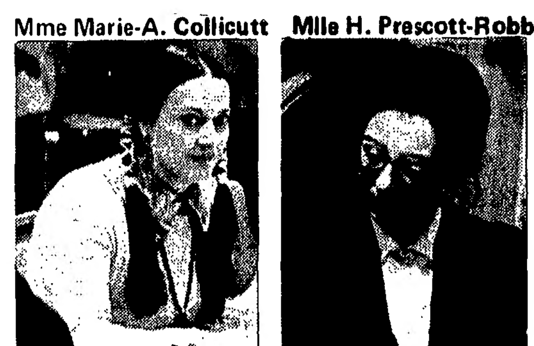
Mme Claire Bernier



Mme Anne-M. Journoud



Mme Alberte Doucet



Mme Marie-A. Collicutt

Mlle H. Prescott-Robb



Mlle Roma Plante



Mme Adèle Van Brabant

L'ACFA n'a pas attendu l'Année internationale de la femme pour donner à cette dernière la place qui lui revient...

Celles-ci ont pris une part active à la réunion du Conseil général samedi dernier...



Mme Simone Chauvet


Fonction publique Canada / Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

ECONOMISTES - STATISTICIENS

Traitement jusqu'à $ 28,786

Divers ministères de l'administration fédérale ont besoin des services d'économistes et statisticiens. La plupart des postes décrits ci-dessous sont dans la région Ottawa-Hull. Cependant les personnes qui se présenteront à ces postes pourront être appelées à en combler de semblables ailleurs au Canada.

CHEF, ANALYSE DES PROGRAMMES (ES-3)

Santé et Bien-être social Canada
Régime de pensions du Canada

On recherche un planificateur principal pour diriger les analyses continues du Régime de pensions du Canada, pour développer et coordonner la préparation de propositions afin de maintenir et améliorer l'efficacité du Régime. Le candidat devra aussi être responsable de la direction du programme de statistique du Régime. Les candidats devront pouvoir justifier de leur aptitude à remplir les fonctions d'analyse en politique publique dans les domaines d'assurance sociale, assurance, main-d'oeuvre et (ou) travail. Numéro de concours: 75-430-3(69).

AGENT DE RECHERCHE (ES-2)

Ministère des Finances
Tribunal Antidumping

Le candidat heureux devra effectuer des études et analyses d'ordre économique et statistique, qu'il n'aura généralement pas à répéter, sur la situation de l'industrie canadienne et l'effet du dumping sur la production canadienne. Les candidats doivent connaître suffisamment les facteurs pouvant modifier l'efficacité de l'industrie au Canada et à l'étranger. Des antécédents en commerce et (ou) en comptabilité constitueraient un avantage certain. Numéro de concours: 75-430-4(69).

CHEF - DIVISION DE L'ANALYSE DES SYSTEMES ET DES STATISTIQUES (ES-3)

Ministère des Transports
Centre de développement des Transports
Montréal

Le ministère des Transports recherche un candidat qualifié pour analyser une grande variété de problèmes relatifs aux transports dans des domaines tels que l'économie, les sciences et l'ingénierie, par application de techniques mathématiques, statistiques et de simulation. Le candidat devra prouver ses connaissances dans le domaine des transports ou dans des domaines connexes. Des études post-universitaires avec concentration en mathématiques constituent une qualification souhaitable. Il y a d'autres postes à pourvoir à un échelon inférieur. Numéro de concours: 75-430-5(69).

AGENT DE SYSTÈMES ROUTIERS (ES-2)

Ministère des Transports
Direction des routes

Un agent des systèmes routiers devra diriger un groupe de planificateurs, participer à des analyses de systèmes routiers, élaborer des modèles routiers et diriger des sondages. Numéro de concours: 75-430-6(69).

ECONOMISTES-TRANSPORTS ROUTIERS (ES-2)

Quelques économistes devront étudier l'incidence économique des modifications à l'industrie du transport routier et les modes de transports connexes, compte tenu des buts du gouvernement tels qu'énoncés dans la politique sur le transport, et rapporter sur la situation, l'organisation et l'exploitation de l'industrie du transport routier au Canada. Nous avons aussi d'autres postes à un échelon inférieur. Numéro de concours: 75-430-7(69).

SPECIALISTE DE LA RECHERCHE - COMPTABLE (ES-3)

Ministère de la Consommation et des Corporations
Direction de la recherche sur les corporations

On recherche un économiste pour étudier l'évolution économique, comptable et législative dans le domaine des marchés financiers et des sociétés, ainsi que pour prévoir, analyser et planifier les mesures à prendre relativement à la réglementation du contenu des états financiers et des relevés d'information et pour coordonner ces activités avec des organismes nationaux et professionnels. Il est essentiel de posséder une connaissance approfondie des principes et pratiques de la comptabilité en ce qui a trait aux activités des sociétés et des marchés de capitaux. Une connaissance du domaine des valeurs mobilières est souhaitable. Numéro de concours: 75-430-8(69).

SPECIALISTE DE LA RECHERCHE - juridique

Le titulaire effectuera des travaux de recherche sur des questions se rapportant aux fonctions du Bureau des corporations: faillites, sociétés, coopératives, fonds communs de placement, réglementation des valeurs mobilières et marchés de capitaux, pour évaluer l'efficacité des mécanismes en place; et pour étudier l'évolution économique et législative dans le domaine général des sociétés. Il devra avoir une compréhension et une expérience considérables du droit des sociétés, des principes des organismes législatifs ou de réglementation et des mécanismes juridiques qui entrent en jeu dans la réglementation des valeurs mobilières. Numéro de concours: 75-430-9(69).

QUALITES MINIMALES:

Pour tous les postes susmentionnés, les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en économie, en statistique, ou en mathématiques; ou dans une discipline reliée aux fonctions du poste ainsi qu'une expérience et une connaissance adéquate de l'analyse et de la théorie économique, ou mathématique. Ils doivent également posséder une bonne connaissance des méthodes d'application de théories et de techniques à des situations pratiques.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

La connaissance de l'anglais est essentielle pour certains postes; pour d'autres, l'anglais et le français sont essentielle. Ces concours sont aussi ouverts aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITES D'INSCRIPTION:

Les demandes d'emploi (CFP 367-4110) disponibles dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (vous pouvez y annexer un curriculum vitae) doivent être envoyées au plus TARD LE 28 FEVRIER 1975, au:

GROUPE ES
CADRES SOCIO-ECONOMIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7.

Veuillez indiquer le numéro de concours approprié sur toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.


Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date limite déterminée.

ENTREPRISE

CLEANING & SERVICING - VENTILATION & EXHAUST AIR SYSTEMS, FEDERAL AND SIR ALEXANDER MACKENZIE BUILDINGS, EDMONTON, ALBERTA.

Date limite: le 20 février, 1975.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et peuvent être consultés aux "Offices of the Edmonton Construction Association", 10415 Princess Elizabeth Avenue, Edmonton, Alberta

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11:30 a.m. à la date limite déterminée.

ENTREPRISE

CONTRACT CLEANING, POST OFFICE, TWO HILLS, ALBERTA

Date limite: le 25 février, 1975.

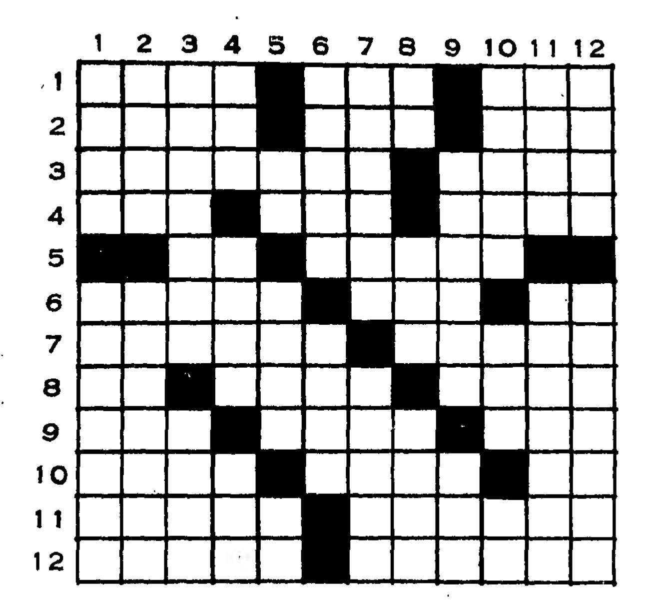
On peut aussi consulter les documents de soumissions aux bureaux du ministère des Travaux publics au 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et le maître de poste, bureau de poste, Two Hills, Alberta.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Un des inventeurs du téléphone (1876) — Suff.: action — Division de l'histoire.

2—Boeufs sauvages — S'habille — Délit.

3—Rongées — ... Verlaine.

4—Monnaie japonaise — Sélection — Notion.

5—Arsenic — Construit.

6—Non préparés — Femme d'Adam — Note.

7—Relatif au rayon — Allât çà et là.

8—Actionné — Qui fait preuve de snobisme — A de l'affection.

9—Poisson rouge — Vents (inv.) — Mèche.

10—Mis à sec — Anc. territoire espagnol d'Afrique — Adv. de lieu.

11—Choisir — Noyau dur dans les pierres.

12—La plus haute autorité de l'Etat — Drap plié.

VERTICALEMENT

1—Avalées — Pénitents qui vivent seuls.

2—Se trompe — De la queue.

3—... de Vinci — Irlande poétique.

4—Puissant hallucinogène — Viens après — Mènera.

5—Qui unit — Marque l'absence — Conj.

6—Reconnu vrai — Perroquet.

7—Convoite — Ratura.

8—Marque la surprise — Bugle à fleurs jaunes — Anneau.

9—Comprendra — Conduira.

10—Se libère — Se divertie — Raillé.

11—Organe plat tournant autour d'un axe — Se traînées sur le ventre.

12—Pr. pers. — Exterminée entièrement.

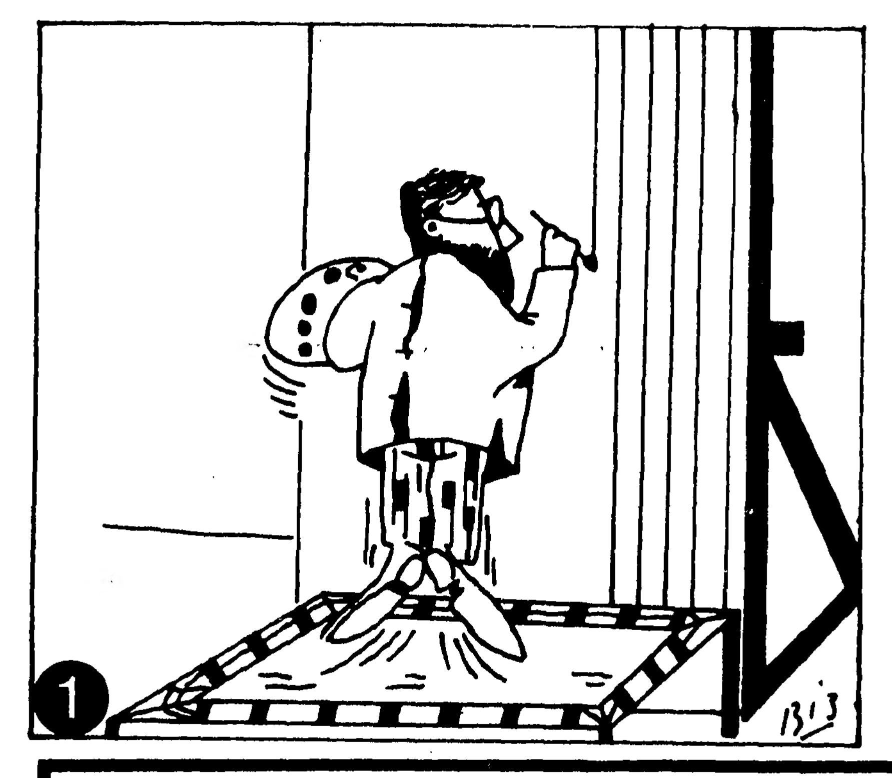
SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE:

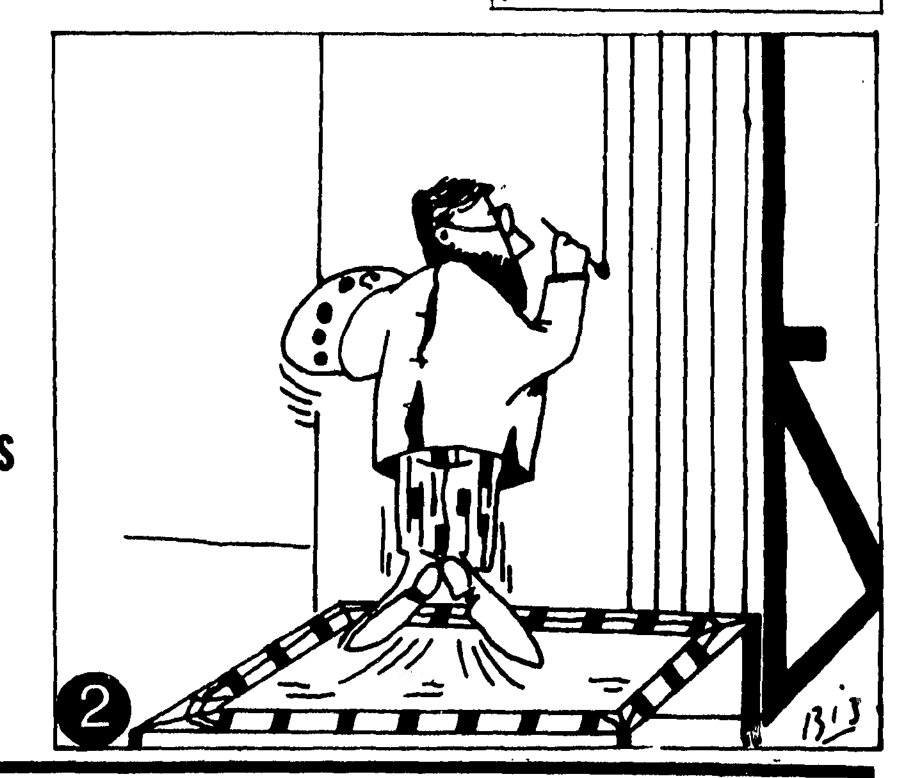
SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE:

HORIZONTALEMENT: I. LAMA - AMASSEE; 2. AMON - ROSTAND; 3. BONAPARTE - VI; 4. EST - OSAIS - OT; 5. RE - ANC - BLE; 6. ACERE - EOLIEN; 7. CHANTA - TIBET; 8. COL - AGE - AL; 9. LI - AMATI - ILS; 10. AS — PACIFIQUE; 11. MITIGER - NUIT; 12. ARISERA - NETS.

VERTICALEMENT: 1. LABE - ACCLAMA; 2. AMOS - CHOISIR; 3. MONTREAL - TI; 4. ANA - ERN - APIS; 5. PO - ETAMAGE; 6. ARASA - AGACER; 7. MORANE - ETIRA; 8. ASTICOT - IF; 9. STES - LIA - INN; 10. SA - BIBLIQUE; 11. ENVOLEE - LUIT; 12. EDITENT - SETS.

Trouvez les 7 erreurs





Cartes d'affaires

Histoire de la communauté française d'Edmonton

1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

- XIV -

CHAPITRE III

La formation de la communauté (1877 - 1905)

Aussi, durant les années qui suivirent 1890, l'histoire de la communauté canadienne-française d'Edmonton devait prendre une tournure de la plus grande importance et du plus haut intérêt.

De fait, c'est peu après 1870 que remontent les premières tentatives de colonisation organisée des francophones dans l'Ouest, et ces tentatives avaient été suscitées sous l'inspiration de Mgr Taché. Auparavant, le clergé avait plutôt découragé l'immigration dans le but de protéger les Indiens et les Métis contre la mentalité des Blancs. Néanmoins, après 1870, quand il devint évident que l'Ouest serait bientôt envahi par une vague d'immigration, on décida qu'il valait mieux attirer des francophones catholiques afin de protéger les Indiens et les Métis de l'influence anglo-protestante des Ontariens (25). On obtint un certain succès au Manitoba durant les années 70, mais d'une façon générale, entre 1870 et 1890, on ne réussit guère à attirer les Québécois, et cela en raison particulièrement de trois attitudes qui prévalaient au Québec durant ces années-là. Tout d'abord, on n'avait pas trop confiance, d'une façon générale, dans les terres de l'Ouest. Certains, qui étaient venus, avaient échoué dans leurs tentatives de culture et étaient retournés au Québec désenchantés; par ailleurs il y avait la mauvaise publicité qu'avait faite le clergé au moment où il avait tenté de décourager la colonisation. Deuxièmement, on avait l'impression qu'il était dangereux pour un Canadien-français de demeurer en dehors de la province de Québec, en raison surtout de la question de l'amnistie après 1870, et plus tard par le sort qu'on avait fait à Louis Riel en 1885. Enfin, on estimait au Québec que quitter sa province pour aller au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, c'était s'exiler de sa propre race (26).

Il ne fut pas facile de faire disparaître ces attitudes, mais en 1890 le clergé y était parvenu, non sans de rudes efforts. Ce travail fut accompli en partie par les missionnaires-colonisateurs ou les prêtres-colonisateurs qui avaient un pied-à-terre au Québec et dans la Nouvelle-Angleterre et dont le travail consistait à disséminer de l'information sur l'Ouest et à organiser des groupes de colons éventuels. En 1891, le Père Jean-Baptiste Morin, un missionnaire-colonisateur attaché au Bureau canadien de l'Immigration à Montréal, réussit à organiser un de ces groupes de colons et à les amener dans la région d'Edmonton pour y demeurer. Ce premier groupe s'établit dans la région de Morinville au nord de St-Albert, et fut suivi durant les quelques années subséquentes par d'autres groupes qui s'établirent dans les régions à prédominance française de Legal, Beaumont et Rivière-qui-Barre (27). Durant les années qui suivirent 1891, le Père Morin poursuivit son travail de missionnaire-colonisateur et il réussit, dans ce court espace de temps, à établir 620 familles à Edmonton et dans les huit colonies françaises qui s'étaient développées autour d'Edmonton. Une classification de ces familles, qui totalisait une population de 2,479, démontre qu'elles provenaient de différents endroits. C'est ainsi qu'il y avait la France (20 familles), la Belgique (20 familles), la Suisse (7 familles), le Québec (120 familles), l'Ontario (55 familles), le Manitoba (15 familles), la Colombie (17 familles), les Territoires du Nord-Ouest (35 familles), les états de la Nouvelle-Angleterre (117 familles) et d'autres états des Etats-Unis (214 familles) (28). Le nombre proportionnellement élevé de familles qui venaient des Etats-Unis s'explique probablement par le fait que le gouvernement avait réussi assez bien à rapatrier les Canadiens qui y demeuraient à cette époque-là et aussi par l'activité intense des prêtres-colonisateurs de la Nouvelle-Angleterre.

Même si le but de la colonisation organisée était d'amener des gens qui s'installeraient sur des terres, un bon nombre des nouveaux arrivés décidèrent de demeurer à Edmonton et d'y tenter leur chance. Il y eut par exemple Joseph-Hormidas Gariépy et Cléophas Gagnon qui allait devenir les deux citoyens francophones d'Edmonton les plus importants de cette époque.

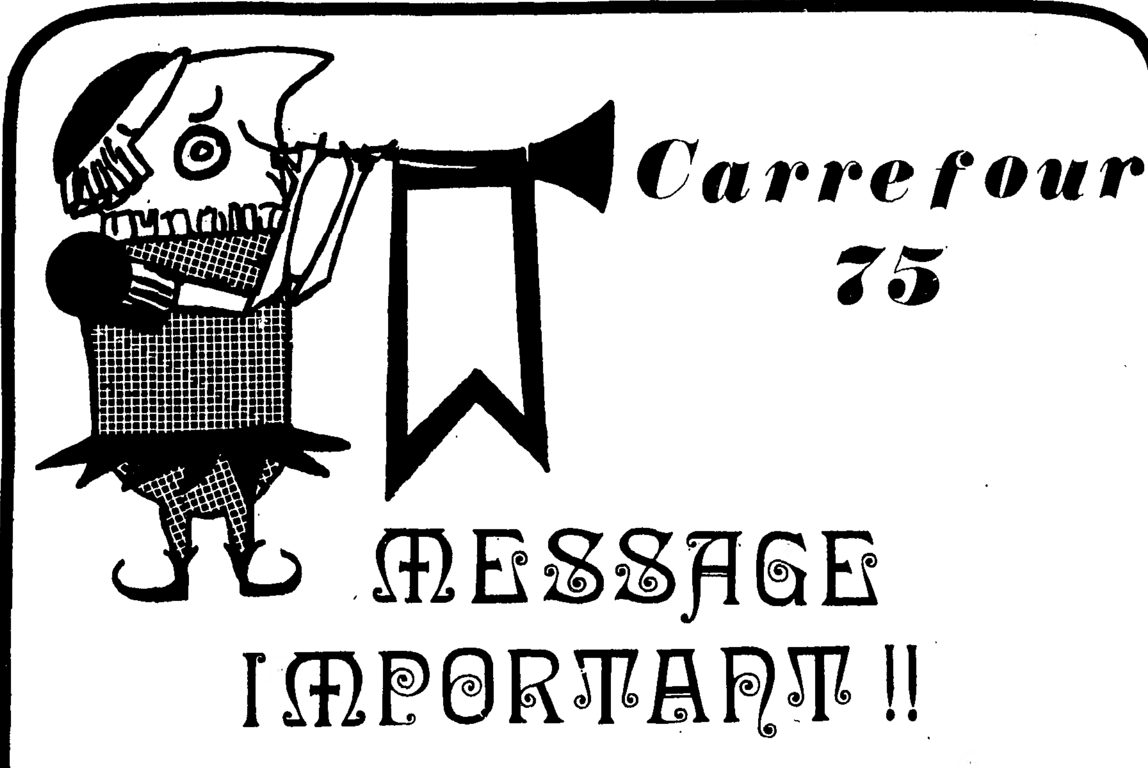
(25) A.I. Silver, "French Canada and the Prairie Frontier 1870-1890", CANADIAN HISTORICAL REVIEW, 50, (Janvier, 1969), p. 13.

(26) IBID., pp. 15-18

(27) C.A. Dawson, GROUP SETTLEMENT OF ETHNIC COMMUNITIES IN WESTERN CANADA, Vol. VII de CANADIAN FRONTIERS OF SETTLEMENT, éd. par W.A. Mackintosh et W.L.G. Joerg (9 vol.; Toronto, 1934-40), p. 343.

(28) L'OUEST CANADIEN, 22 juin, 1899.

traduction: le Franco-albertain



L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA (ACFA)
L'ASSOCIATION DES ÉDUCATEURS BILINGUES DE L'ALBERTA (AEBA)
FRANCOPHONIE-JEUNESSE DE L'ALBERTA (FJA)

tiendront leur assemblée générale annuelle

le 15 mars 1975 à Edmonton

A cette occasion, et pour culminer ces réunions, elles organisent un banquet-spectacle au Château Lacombe, auquel seront présents de nombreuses personnalités du monde francophone et politique.

Au domaine culture, la vedette du disque EMMANUELLE présentera son tour de chant.

Cette soirée sera organisée sous les auspices du Conseil Interprovincial de la Diffusion de la Culture et avec l'aide du Ministère de la Jeunesse, Culture et Loisirs de la province et du Secrétariat d'Etat

Prix d'entrée: Banquet et spectacle $8.00 (En vente du 17 février au 7 mars)

De plus amples renseignements sur CARREFOUR 75 vous seront fournis prochainement soit sur les ondes de CHFA, sur l'écran de CBXFT ou par l'entremise du Franco-Albertain.

Réservez vos places dès maintenant en appelant vos exécutifs régionaux, vos animateurs, ou

le secrétariat provincial de l'A.C.F.A. (422-2736)
et Francalta

Joyeux Anniversaire

aux membres de l'ACFA par le service de la Sécurité familiale

VENDREDI, le 14 février

M. Lionel W. BRODEUR, Calgary
M. Alphonse DION, Donnelly
M. Charles GAUVREAU, St-Paul
M. Guy G. COYER, Edmonton
M. Aimé LEMAY, Guy
Soeur Anne-Marie MIREAULT s.s.v., St-Paul
Mme Valentine MOQUIN, Ottawa
M. Henri PRINCE, Edmonton
M. Clément THERRIAULT, Donnelly

SAMEDI, le 15 février

M. J. Rodolphe LAFRANCE, St-Paul
M. Ernest LANGLOIS, Fort Saskatchewan
Soeur Marie R. SENECAL, c.s.c., Falher

DIMANCHE, le 16 février

M. Georges BELZILE, Edmonton
Mlle Myriam LABERGE, Edmonton
M. Léopold LAFLEUR, Falher
M. Léo Paul LANGLOIS, Tangente

LUNDI, le 17 février

M. Robert GIGUERE, St-Paul
M. John HALUN, Beaumont
M. Emmanuel LEPAGE, Peace River
M. Ferdinand LEVESQUE, Falher
Hon. Juge Lucien MAYNARD, Edmonton
Mme Angélina PELCHAT, St-Paul
M. Heracleus TREMBLAY, Marie Reine

MARDI, le 18 février

M. Roland CAILLIAU, Edmonton
M. Joseph P. LEMIRE, Falher
M. Maurice LEVASSEUR, Marie Reine
Mme Marie-Luce OUELLETTE, McLennan

MERCREDI, le 19 février

M. Ray BELANGER, McLennan
Mme Bernadette BOURASSA, Fort McMurray
M. Denis BUSQUE, Bonnyville
M. Dale DUPUIS, Falher
Mme Micheline FORTIER, Sherwood Park
M. Tom Kropiniski, Edmonton

JEUDI, le 20 février

Mme Doris BLANCHETTE, St-Paul
Soeur Marlene BOSCH, c.s.c., Edmonton
M. Léo DESFOSSES, St-Isidore
Mgr Henri F. LEGARE, o.m.i., McLennan